

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Jeudi 11 janvier 2024 - Prix : 20 DA - <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°292 ■

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs secteurs examinés

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier mercredi, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen d'un nombre de dossiers relatifs aux secteurs de l'industrie, de l'agriculture, de l'hydraulique et du développement ferroviaire. P 3



Chronique Eco

2024, Les deux géants économiques en crise, quels impacts sur les autres économies ?

P 16

FNPOS

Plus de 82 000 inscriptions depuis le 2 janvier 2024



Le directeur général du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS), Yacine Tabal, a déclaré que depuis le début de l'opération le 2 janvier dernier à ce mercredi 10 janvier, le nombre de personnes inscrites via la plateforme numérique a atteint 82 800, dont l'opération se poursuivra jusqu'au 31 de ce mois.

P 2

IMPORTATION

Les viandes rouges et blanches ne sont plus soumises au DAPS



Le droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) ne sera plus appliqué sur les viandes rouges et blanches, en vertu d'un arrêté du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations paru sur le Journal officiel (JO) n 84 de l'année 2023, et ce, afin de proposer ces produits à des prix compétitifs.

P 3

LOI DE FINANCES 2024

Les principales dispositions fiscales

La Direction générale des Impôts vient de publier sur son site les importantes dispositions fiscales de la loi de finances 2024. Les mesures introduites par cette loi illustrent la volonté de l'État de maintenir un environnement propice à l'investissement en Algérie.

P 5

KHENCHELA

Exportation de 25 tonnes d'oignon rouge vers la Mauritanie

P 2

FONCIER AGRICOLE

63.481 hectares seront octroyés par voie de concession

P 4

PÉTROLE

Le Brent à 77,30 dollars le baril

P 5

SALON DE WILAYA DE
L'ENTREPRENEURIAT ET DE
L'INNOVATION

Ouverture de la 3^e
édition à M'sila

La troisième édition du Salon de wilaya de l'entrepreneuriat et de l'innovation s'est ouverte mardi à la salle omnisports "Salem Mayouf" de la ville de M'sila à l'initiative de la direction de wilaya de la Formation et de l'enseignement professionnels. Placée sous le thème "la formation professionnelle, transition numérique et innovation pour une main d'œuvre qualifiée", la manifestation vise à encourager l'esprit entrepreneurial parmi les jeunes, a indiqué à l'APS le directeur du secteur, Sadek Saâdna, qui a mis l'accent sur "l'importance de l'entrepreneuriat pour le développement des projets des jeunes et la dynamique économique qui repose sur l'activité des PME". L'objectif du Salon est d'encourager l'innovation dans le secteur de la Formation qui assure la formation de la main d'œuvre qualifiée et encourage l'épanouissement des talents capables de lancer des projets innovants, a souligné le même responsable.

KHENCHELA

Exportation de 25
tonnes d'oignon
rouge vers la
Mauritanie

Une quantité de 25 tonnes d'oignon rouge a été exportée de la wilaya de Khenchela vers la Mauritanie, a-t-on appris mercredi du directeur du commerce et de la promotion des exportations, Belili Belkacem. Le même responsable a indiqué "qu'il a donné mardi soir avec M. Rabah Merdaci, le président du bureau de wilaya de la Fédération algérienne des exportateurs algériens (association nationale des exportateurs algériens), le coup d'envoi d'une cargaison contenant 25 tonnes d'oignon rouge vers le port de Nouakchott en Mauritanie via le port de Skikda". Ce cadre a précisé que "l'exportation de cette quantité d'oignon rouge produit à Khenchela s'inscrit dans le cadre de la diversification de l'économie hors hydrocarbures", ajoutant que "l'opération vient traduire les orientations de la bonne gouvernance de l'Etat algérien dans le domaine de la promotion et de l'encouragement de l'investissement notamment en matière d'agriculture et la contribution à booster le développement local". Le secteur du commerce de la wilaya de Khenchela "œuvre à accompagner les exportateurs à travers les diverses facilitations et encouragements pour soutenir et valoriser le produit national, devenu demandé dans le marché extérieur", a assuré le même responsable.

INDICE DE DÉVELOPPEMENT DES TIC

L'Algérie gagne 14 places

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a révélé que l'Algérie a progressé de 14 places dans l'Indice de développement des technologies de l'information et des communications (IDI), selon le dernier rapport publié par l'Union internationale des télécommunications.

Par R E

Dans un communiqué posté sur sa page Facebook, le ministère a expliqué que les résultats obtenus se situent dans le domaine de la communication, selon le dernier rapport publié par l'Union internationale des télécommunications, qui représente l'indicateur de mesure le plus important pour évaluer le niveau de développement des technologies de l'information et des communications dans les pays du monde. Le ministère de la Poste et des Télécommunications affirme avoir élaboré un plan d'action qui comprend un ensemble d'ob-

jectifs d'ici la fin de l'année 2024, dont la réalisation est évaluée périodiquement. La même source a également confirmé qu'il s'agissait d'une part de sécuriser et d'assurer la continuité des services, et d'autre part d'améliorer et d'augmenter la bande passante internationale. Par ailleurs, le secteur a œuvré à la diversification et au renforcement des liaisons maritimes reliant l'Algérie au reste du monde. Ceci en application des instructions et directives pertinentes du Président de la République.

Le renforcement des capacités du réseau international de télécommunications a permis d'augmenter considérablement la

capacité de la bande passante internationale. La capacité équipée du réseau international de télécommunications est passée de 1,5 Térabit/s en 2020 à 7,8 Térabit/s actuellement. Le secteur ministériel a œuvré, en outre, à améliorer le taux d'accès à l'Internet fixe, en augmentant le nombre de foyers connectés au réseau d'une part, et développer l'efficacité du réseau d'accès et le moderniser en donnant la priorité à l'utilisation du réseau fibre optique et de la technologie fibre optique jusqu'au domicile, d'autre part. Tout cela s'inscrit dans l'objectif de rendre ce service accessible à tous, partout, et à des prix raisonnables, conclut le ministère.

FNPOS

Plus de 82 000 inscriptions depuis le 2 janvier 2024

Le directeur général du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS), Yacine Tabal, a déclaré que depuis le début de l'opération le 2 janvier dernier à ce mercredi 10 janvier, le nombre de personnes inscrites via la plateforme numérique a atteint 82 800, dont l'opération se poursuivra jusqu'au 31 de ce mois. Une aide au logement rural estimée à 50 millions de centimes sera accordée pour 60 000 bénéficiaires cette année pour un montant de 30 milliards de DA. Concernant les wilayas qui sont arrivées en tête en

termes de nombre de candidatures, le même responsable a souligné qu'ils comprennent le sud et les hauts plateaux. M. Tabal a affirmé par la même occasion que ses services commencent par l'étude des dossiers à travers une première évaluation basée sur cent points, et ensuite « nous commençons à envoyer des SMS sous forme d'invitations à déposer les dossiers ». Les convocations sont émises en fonction du quota de chaque wilaya. Par exemple, la wilaya qui dispose de 1.000 subventions donne la priorité aux premiers ins-

crits via la plateforme numérique, tandis que les autres attendent leur tour jusqu'au lancement de la deuxième vague d'opérations d'inscription, c'est-à-dire selon les priorités » explique le responsable. Parmi les conditions de base, fixées par l'administration de la caisse nationale, figurent celles liées à la présentation d'un rapport d'inspection de l'huissier de justice pour s'assurer que les travaux de logement rural ne sont pas terminés. S T.

FORMATION PROFESSIONNELLE À DISTANCE
AUX MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER

«Le projet sera lancé dans les prochains jours»

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, Yacine Merabi, a affirmé mardi à Guelma que son département ministériel "prépare le lancement d'un nouveau projet portant sur l'ouverture de la formation aux membres de la communauté nationale établie à l'étranger". Présidant à la salle des délibérations de la wilaya une rencontre avec la société civile de présentation des filières de formation retransmise par visioconférence aux cadres du secteur de toutes les wilayas, le ministre a précisé que ce nouveau projet "ciblera dans une première phase les membres de la communauté nationale dans les pays voisins et ceux accueillant une grande communauté algérienne".

Répondant aux besoins de formation de la communauté nationale établie à l'étranger, le projet sera lancé "dans les prochains jours" et sera basé sur la formation à distance ouvrant ainsi de "grandes perspectives" pour l'obtention de certificats de formation et l'amélioration de leur employabilité et leur capacité à créer des entreprises, a ajouté, M. Merabi. Le ministre a relevé que le secteur de la formation enregistre un grand engouement et les trois premiers jours de l'opération d'inscription pour la session de février 2024 ont connu l'enregistrement de 6.108 stagiaires, soulignant que cela confirme les résultats de la session d'octobre 2023 où le taux d'inscription a été de 126 % comparativement au nombre

de postes ouverts. Ces résultats traduisent l'évolution enregistrée par ce secteur à travers le pays, a considéré M. Merabi rappelant que le secteur compte 1.230 établissements dotés de 8.400 équipements et offrant des filières de formation adaptées aux spécificités de chaque région et aux besoins du partenaire économique nationale et étranger. Il a également réitéré l'importance pour le secteur de la transition numérique de sorte à être en adéquation avec la stratégie des autorités supérieures du pays, soulignant que la plateforme « Tasyir » atteste de l'évolution que connaît le secteur par les facilités offertes pour une gestion efficace et transparente dans les divers domaines.

Quotidien economique

Les Enjeux *Eco*

Edité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale
de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81
Fax : 021 73 95 59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs secteurs examinés

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier mercredi, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen d'un nombre de dossiers relatifs aux secteurs de l'industrie, de l'agriculture, de l'hydraulique et du développement ferroviaire.

Par Sirine R.

A ce titre, le gouvernement a entendu une communication sur l'état d'avancement du projet de réalisation du complexe de trituration de graines oléagineuses, à Jijel, qui devra être réceptionné à la fin du premier semestre 2024 et ce, en application des directives de Monsieur le président de la République relative à l'accélération de la réalisation de cet important projet devant contribuer fortement à la satisfaction des besoins du marché national, lit-on dans le communiqué des services du Premier ministre.

Le complexe de l'entreprise publique économique Agrifood, relevant du Holding public Madar, est aujourd'hui, après l'accomplissement des procédures de transfert de la propriété à l'Etat algérien, en 2021, l'un des projets les plus importants auxquels les hautes autorités du pays attachent une grande importance en ce qu'il contribuera fortement à la satisfaction des besoins du marché national.

Spécialisé dans l'extraction des huiles végétales brutes à partir de soja, le complexe compte une installation de trituration des graines oléagineuses et d'extraction des huiles végétales brutes, une unité de stockage des matières premières (soja) et une unité de stockage du produit fini avant la commercialisation des huiles végétales.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur général du complexe, Abdelali Ferhani, avait indiqué que le complexe, achevé à 80%, « avance d'un pas sûr pour entrer en

service aussitôt après des essais techniques prévus au cours du premier semestre de 2024 ».

Ledit complexe devrait couvrir 20% des besoins du marché national en huile de table, dès son entrée en service, et 70 à 80% des besoins en aliments de bétail, grâce à la production de tourteau, avant de passer, dans un second temps, à l'exportation, a-t-il ajouté. Détaillant ses propos, il a précisé que la capacité de production du complexe consiste dans la trituration de 5.000 tonnes d'oléagineux/jour et la production de 1.000 tonnes/jour d'huile brute et de 4.000 tonnes/jour d'aliments de bétail.

Le projet créera 500 emplois permanents et 1.500 autres temporaires, ce qui permettra à la wilaya de Jijel de s'imposer en tant que « noyau » pour les industries alimentaires et de transformation, selon le même responsable.

Campagne labours semailles : Les choses avancent

En outre, le gouvernement a entendu une communication sur le suivi de la campagne labours-semailles 2023-2024 qui se déroule dans de bonnes conditions grâce aux mesures d'aide et de soutien en faveur des agriculteurs, décidées par Monsieur le président de la République lors du Conseil des ministres du 1er octobre 2023, ajoute la même source.

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural avait présidé, novembre dernier, une réunion durant laquelle ont été évoquées les dernières mesures prises pour la réus-

site de la campagne labours-semailles de cette saison, notamment en ce qui a trait à la mobilisation des intrants agricoles (engrais et semences), ainsi que l'évaluation des préparatifs en cours sur le terrain, avec envoi de commissions d'inspection dans toutes les wilayas productrices des céréales.

Dans ce cadre, des instructions ont été données à l'effet d'accompagner les producteurs des légumineuses, à travers la mise à disposition des semences et l'augmentation de la surface cultivée en légumineuses.

Le ministère avait annoncé également que des commissions d'inspection spécialisées, composées de cadres centraux et d'organismes sous tutelle, ont été dépêchées à partir du 14 novembre dernier, pour suivre et contrôler l'avancement de la campagne labours-semailles dans 34 wilayas productrices de céréales.

Le gouvernement a également entendu un exposé sur un projet développé par une équipe de recherche de l'université de Sidi Bel Abbes relatif au traitement des eaux usées par le recours à la technique de l'ozone.

Ce projet a pour but la réutilisation des eaux traitées par l'ozone dans l'irrigation agricole, en attendant la réalisation des études économiques et environnementales nécessaires, précise le communiqué.

Selon les spécialistes, l'ozone, l'un des plus puissants agents oxydants disponibles, est utilisé dans le traitement des eaux pour détruire les bactéries, les virus et les parasites et éliminer les contaminants organiques et les métaux lourds.

ALGERIE-VIETNAM Nécessité de développer la coopération industrielle

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu l'ambassadeur de la République du Vietnam, Tran Quoc Khanh, pour renforcer et développer la coopération bilatérale entre les deux pays. Au cours de la réunion, les deux parties ont discuté des relations historiques entre les deux pays et de la nécessité de les développer davantage dans le domaine industriel, notamment à la lumière de la nouvelle loi sur l'investissement, indique le ministère dans un communiqué.

Son Excellence l'ambassadeur du Vietnam a exprimé un intérêt particulier pour les capacités dont dispose l'Algérie, notamment dans le domaine industriel, ce qui encourage davantage les investissements et la coopération dans plusieurs domaines.

De son côté, le ministre a souligné le grand souci manifesté par les plus hautes autorités du pays de coopérer avec le partenaire vietnamien et la nécessité de déterminer les priorités de la coopération industrielle entre les deux pays, notamment après la convocation de la 12ème Commission mixte algéro-vietnamienne, qui a été présidée du côté algérien par M. Ali Aoun, ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, qui a confirmé qu'il donne suite à tous les points, ce qui a été discuté et les deux parties souhaitent redoubler d'efforts pour donner une nouvelle impulsion aux relations bilatérales.

S R.

IMPORTATION

Les viandes rouges et blanches ne sont plus soumises au DAPS

Le droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) ne sera plus appliqué sur les viandes rouges et blanches, en vertu d'un arrêté du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations paru sur le Journal officiel (JO) n 84 de l'année 2023, et ce, afin de proposer ces produits à des prix compétitifs.

Cet arrêté daté du 19 décembre 2023 modifie la liste des marchandises soumises au DAPS, fixée par l'arrêté daté du 26 janvier 2019, avec l'annulation de l'application de ce droit sur 18 positions tarifaires concernant certaines viandes rouges et blanches.

Le texte prévoit l'annulation de l'application de ce droit sur quatre produits de la catégorie des viandes ovines fraîches, réfrigérées ou congelées, en plus de 14 produits de la catégorie des viandes des volailles fraîches, réfrigérées et congelées, alors que la liste en vigueur des pro-

duits concernés par le DAPS exclue les viandes bovines. L'arrêté annulant l'application du DAPS sur ces produits, dont le taux était fixé à 70%, vise à assurer leur disponibilité sur marché national à des prix concurrentiels, dans le cadre du soutien du pouvoir d'achat.

Cet démarche intervient, également, dans le cadre des préparatifs pour le mois sacré de Ramadhan, visant à assurer la disponibilité des produits de large consommation à des prix raisonnables.

Instauré en application de la loi de finances complémentaire de 2018, le DAPS dont le taux varie entre 30 et 200%, vise principalement à protéger le produit national.

Une commission consultative représentée par les secteurs du commerce, des finances, de l'agriculture, de l'industrie et de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) a

été constituée, au cours de la même année, avec pour mission d'étudier les demandes de sauvegarde des produits nationaux et de proposer les mesures préventives nécessaires.

Cette commission qui siège périodiquement, en concertation avec les opérateurs économiques, pour étudier les voies et moyens de sauvegarder et promouvoir le produit national et le protéger de la concurrence des produits importés, en appliquant le DAPS.

La première liste établie en janvier 2019 imposait ce droit à 1.095 produits, avant qu'elle ne soit réduite à 992 produits, conformément à un arrêté ministériel daté du 8 avril 2019.

Aucune exonération ne peut être accordée au titre du DAPS à l'exception des importations régies par les dispositions particulières, prévues dans les accords ou accords commerciaux préférentiels conclus par l'Algérie ou

des importations destinées à être consenties à titre de dons, bénéficiant d'exemption des droits et taxes et les importations effectuées par les représentations diplomatiques ou consulaires étrangères et les représentations des organisations internationales accréditées en Algérie, ainsi que leurs agents, dans le respect du principe de réciprocité.

L'exonération touche également les importations de marchandises effectuées par une entreprise établie en Algérie, destinées à la réalisation, en faveur d'un pays tiers, de projets entrant dans le cadre des actions de coopération, de solidarité et de développement internationales, exécutées par l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, ainsi que les importations de marchandises dans le cadre du troc frontalier.

R E.

AGRICULTURE

**Cherfa préside
la 2^e réunion de la
Commission
nationale de RGA**

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a présidé, mardi à Alger, la deuxième réunion de la commission nationale de Recensement général de l'agriculture (RGA), consacrée à l'examen de plusieurs points dont l'adoption du questionnaire relatif au recensement et l'élaboration de la liste des agents habilités à l'encadrement et l'exécution de l'opération, selon un communiqué du ministère.

"La 2e réunion de la commission nationale de recensement général de l'agriculture s'est tenue mardi 9 janvier 2024, sous la présidence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, président de ladite commission", a précisé le communiqué, ajoutant que la réunion a vu "l'adoption du questionnaire relatif au RGA et l'élaboration de la liste des agents habilités à l'encadrement et l'exécution du recensement en fonction des catégories (observateurs, contrôleurs et agents de recensement), outre l'utilisation des cartes géographiques pour faciliter l'opération".

A cette occasion, M. Cherfa a souligné "l'importance accordée par les pouvoirs publics à la réussite de cette opération stratégique pour l'économie nationale", a conclu le communiqué.

INFRASTRUCTURES DE BASE

**Rekhroukh tient
une réunion
de coordination
au niveau
du laboratoire des
études maritimes**

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh a effectué, mardi, une visite de travail au laboratoire d'études maritimes (LEM) qui relève du Groupe d'Etudes d'infrastructures de contrôle et d'assistance "GEICA", où il a présidé une réunion de coordination consacrée à la présentation des activités du laboratoire et aux problématiques techniques soulevées au niveau des infrastructures portuaires, indique un communiqué du ministère.

M.Rekhroukh a tenu une rencontre de coordination à laquelle ont assisté les cadres centraux du secteur, les PDG de GEICA et du LEM, les DG de la Société publique des travaux maritimes (Meditram), de l'Agence nationale de réalisation des infrastructures maritimes, ainsi que de l'Organe national de contrôle technique des travaux publics (CCTP), en sus des cadres du même laboratoire LEM.

Lors de cette réunion, le ministre a écouté un exposé sur les activités du LEM, considéré comme un leader dans le domaine de la conception d'installations et de la réalisation d'essais sur des maquettes pour garantir la durabilité des installations en milieu marin. Il a également écouté une présentation sur des études types de projets portuaires et la conception de projets d'aménagement des routes côtières.

"Les différentes problématiques techniques soulevées au niveau des installations portuaires et les solutions préventives qui sont utilisées sur fond des changements climatiques et leur impact sur les installations maritimes", ont été également évoquées, selon le communiqué.

A cette occasion, M. Rekhroukh a souligné l'importance de valoriser les compétences et les acquis et d'exporter les expertises, insistant sur "l'urgence de renforcer le LEM en moyens humains et d'accorder une importance accrue à la formation et à la numérisation".

R E.

FONCIER AGRICOLE

**63.481 hectares seront octroyés
par voie de concession**

Pas moins de 63 481 hectares de foncier agricole seront octroyés par voie de concession, a annoncé le Directeur de l'organisation foncière et de la mise en valeur des terres au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Tefiani Wahid.

Par Slimane T/Agence

Il a indiqué que parmi ces terres recensées par l'Office national des terres agricoles (ONTA), lors de ses sorties sur le terrain, dans le cadre de son suivi des terres agricoles disponibles, il a été procédé au recensement de 13.380 ha de terres en surplus n'ayant pas été encore distribuées et de 50.100 ha disponibles provenant des opérations de récupération.

S'exprimant lors d'une séance de travail avec la Commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement de l'Assemblée populaire nationale (APN), l'intervenant a précisé que les sorties de terrain concernant ces terres récupérées, ont fait état de l'existence de 2.463 ha non exploitées et 34.787 ha exploitées illégalement, tandis que 12.850 ha était en cours de recensement.

Concernant l'assainissement du foncier agricole dans le cadre du programme de possession de propriété de foncier agricole, au titre de la loi d'août 1983, l'office a recensé 241.840 hectares, selon l'intervenant. Ce dossier, explique-t-il, a été transféré à la Primature, lequel comprend les différents problèmes soulevés et liés à ce foncier et à la possibilité de mettre en

valeur les terres par la possession du foncier agricole. Il a rappelé, à ce propos, les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors d'une réunion du Conseil des ministres en décembre dernier, à l'effet de «régulariser définitivement les dossiers de mise en valeur des terres agricoles d'ici à fin janvier 2024». Afin de mettre en œuvre ses instructions, dit-il, «le ministère a adressé une correspondance à 35 wilayas concernées pour lever les obstacles qui entravent la régularisation du dossier». Concernant l'assainissement du foncier dans le cadre de la conversion du droit de jouissance permanente en droit de concession en vertu de la loi d'août 2010, fixant les conditions et modalités d'exploitation des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat, cette opération a enregistré depuis le début de son application un taux d'avancement de 94%, alors que le nombre total des dossiers relatifs à ces terres est estimé à 208.810 dossiers initiaux pour une superficie de 2.310.731 hectares, selon les statistiques fournies par le même responsable. Tefiani a également souligné la volonté de l'Etat de mettre en place les mécanismes nécessaires pour soutenir l'investissement dans le secteur, no-

tamment dans les wilayas du Sud, en vue de réaliser la sécurité alimentaire et de renforcer l'économie nationale, à travers le développement de politiques de soutien à l'investissement dans le secteur en adoptant un plan d'action permettant le développement des filières agricoles, notamment les filières stratégiques. A ce propos, il a rappelé les mesures réglementaires prises par les autorités publiques pour encadrer le foncier agricole et sa gestion, citant l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS), doté d'un guichet unique pour faciliter toutes les opérations administratives. Il a rappelé aussi que l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS), inclut 20 wilayas sahariennes, (El Menia, Ghardaïa, Adrar, Timimoune, Laghouat, Biskra, Ouled Djellal, Béchar, Béni Abbès, Tamanrasset, Ain Salah, Ouargla, Touggourt, El Meghaier, Illizi, Djanet, Tindouf, Bordj Badji Mokhtar, Ain Guezam, El Oued), faisant savoir que 39 assiettes foncières ont été attribuées jusqu'à présent d'une superficie totale estimée à 13.574 ha dont 24 assiettes à Ghardaïa d'une superficie totale estimée à 2.974 ha et 3 assiettes foncières à Naâma d'une superficie de 7.176 ha.

PÊCHE

**La stratégie du secteur à l'horizon
2030 présentée**

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a présenté la situation et la stratégie du secteur à l'horizon 2030 devant la Commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement à l'Assemblée populaire nationale (APN), indique un communiqué du ministère. Lors de la séance d'audition qui s'est déroulée sous la présidence de M. Faris Ziani, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Basma Azouar, le ministre a précisé que «e développement de l'aquaculture marine et continentale» et «la promotion de la pêche hauturière pour accéder à de nouvelles zones de pêche et augmenter ainsi la production» représentent les principaux axes de la stratégie du secteur de la pêche et des productions halieutiques à l'horizon 2030.

M.Badani a affirmé que «l'appui aux capacités nationales en matière de construction et de réparation navales» et «la formation et l'appui aux professionnels de la pêche et de l'aquaculture» figurent parmi les objectifs fixés par son département ministériel à l'horizon 2030, a ajouté le communiqué.

A cette occasion, le ministre a rappelé que le secteur de la pêche revêt «une grande importance» dans le plan d'action du Gouvernement, relevant que «le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde un intérêt majeur au secteur, eu égard aux capacités et potentialités dont il dispose qui lui permettent de contribuer au développement de l'économie nationale et au renforcement de la sécurité alimentaire du pays».

Rappelant «les nombreux avantages accordés par Monsieur le Président au secteur à travers les décisions prises ces dernières années», M. Badani a assuré que «l'année 2024 sera prometteuse pour le secteur».

Il a également mis en avant «l'intérêt majeur accordé par le Président de la République aux pêcheurs professionnels, notamment à travers les instructions données pour l'amélioration de leurs conditions de travail au sein des entreprises portuaires et la prise en charge de leurs préoccupations».

Dans le même sillage, M. Badani a fait savoir que les chantiers navals avaient «bénéficié d'assiettes foncières à l'intérieur et à l'extérieur des ports de

pêche», rappelant «l'autorisation d'importation des moteurs d'occasion et des navires d'occasion de moins de cinq ans en vue d'augmenter les capacités de production». Quant aux avantages fiscaux accordés à la filière aquaculture, le ministre a cité «les avantages prévus dans la loi de finances 2024, à savoir la subvention directe de la production du tilapia, l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et la réduction de cette dernière pour l'activité de transformation».

M.Badani a souligné, à ce propos, l'inscription de plusieurs projets dans le cadre de l'investissement public au titre de la loi de finances 2024, dont «l'aménagement de zones d'activités aquacoles et de zones d'amarrage pour les petits marins pêcheurs».

Il a, également, fait état de la mise en place d'un cadre juridique permettant la création de coopératives et d'incitations fiscales, afin d'encadrer les professionnels pour une plus grande efficacité en la matière, l'augmentation des capacités de production et la mise en place de mécanismes de protection sociale au profit des marins pêcheurs.

Synthèse R E.

LOI DES FINANCES 2024

Les principales dispositions fiscales

La Direction générale des Impôts vient de publier sur son site les importantes dispositions fiscales de la loi de finances 2024. Les mesures introduites par cette loi illustrent la volonté de l'État de maintenir un environnement propice à l'investissement en Algérie.

Par Reda Hadi

En effet, au chapitre renforcement de l'investissement et de l'économie nationale, la DGI évoque la suppression de la taxe sur l'activité professionnelle, la révision de l'impôt forfaitaire unique pour les activités qualifiées par l'auto-entrepreneuriat, laquelle passera de 5 à 0.5%. Cette mesure s'inscrit dans la vision globale du gouvernement pour lutter contre le marché informel, encourageant ainsi l'inclusion financière et sociale, en particulier pour les jeunes entrepreneurs. La nouvelle disposition vise à stimuler une participation élargie de la société dans l'économie formelle, offrant aux entrepreneurs une incitation fiscale significative pour intégrer le secteur formel et contribuer ainsi de manière plus robuste au développement économique du pays. Dans ce même cadre, la LF24 annonce le prolongement de l'application du taux réduit de la TVA (9%) sur certains déchets comme l'aluminium, le bois, le verre, le plastique. Aussi, le même texte offre des facilités fiscales visant au renforcement du marché fi-

nancier en encourageant les entreprises à y recourir pour leurs besoins de financement. Il est entre autres questions de réduire les taxes sur les bénéfices des entreprises qui introduisent leurs actions ordinaires en Bourse, pour une durée de trois ans, à compter du 1^{er} janvier 2024. Le document publié par la DGI souligne également que seront exemptes de la taxe de l'efficacité énergétique, les opérations d'exportation des produits fabriqués localement et qui fonctionnent avec du gaz, de l'électricité et des produits pétroliers. La mesure phare de la nouvelle LF24 réside dans la suppression de la Taxe sur l'Activité Professionnelle (TAP). Concrètement, l'article 14 de la LF24 prévoit l'abrogation des articles 217 à 231 du Code des Impôts Directs et Taxes Assimilées (CIDTA) relatifs au titre II - Taxe sur l'Activité Professionnelle. Il est important de rappeler que la décision de supprimer la TAP pour les activités de production et les professions libérales, ainsi que de réduire son taux pour les autres activités (à l'exception du transport des hydrocarbures par canalisations), a été prise

dans le cadre de la Loi de Finances pour 2022. Afin de poursuivre cet engagement visant principalement à alléger la pression fiscale sur les entreprises, cette nouvelle mesure confirme la suppression totale de cette taxe en tant que deuxième étape de cette démarche. Concernant les mesures fiscales pour la préservation du pouvoir d'achat, la DGI cite l'exemption temporaire de la TVA pour certains produits de large consommation. Cette mesure est effective jusqu'à fin de l'année en cours. La LF 2024 évoque également la réduction des droits de timbres sur les passeports de 48 pages, le prolongement de l'exemption de la TVA pour les opérations liées aux services d'Internet fixe, la révision de l'impôt supplémentaire sur les bénéfices des entreprises de fabrication du tabac. Dans le détail, un taux de 16% sera adopté quant à le taux d'intégration est égal ou supérieur à 40%, et 20% quand ce taux est inférieur à 40%. Aussi, le texte publié par la DGI met en relief les mesures fiscales de la LF 2024 pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscale.

ECONOMIE MONDIALE

La BM alerte au risque d'une «décennie d'opportunités manquées»

La Banque mondiale (BM) a alerté mardi contre le risque d'une "décennie d'opportunités manquées" pour l'économie mondiale, alors que la croissance sur les cinq dernières années a été la plus faible enregistrée depuis plus de 30 ans, selon son rapport de perspective sur l'économie mondiale. L'institution, basée à Washington, s'attend en effet à une croissance de 2,4% de l'économie mondiale pour cette année, en recul pour la troisième année consécutive après avoir atteint 2,6% l'année écoulée, selon les données publiées. C'est 0,75 point de pourcentage en dessous de la moyenne observée depuis le début des années 2000. A l'exception de 2020, et de la forte récession engendrée par la pandémie de Covid-19 et la fermeture de larges pans de l'économie mondiale, il s'agirait alors de la croissance mondiale la plus faible enregistrée sur un an depuis la crise financière de 2008. Certes, comme le souligne le rapport, "l'économie mondiale est en meilleure position qu'elle ne risquait de l'être et a évité une récession mondiale princi-

palement du fait de la solidité de l'économie américaine". Mais le regain de tensions géopolitiques à court terme et les perspectives dans la majorité des pays émergents à moyen terme font craindre que "les années 2020 ne deviennent une décennie d'opportunités manquées", a estimé le chef économiste de la BM, Indermit Gill, cité dans le communiqué. Conséquence, la croissance sera inégalement répartie entre les régions, de seulement 1,2% pour les économies avancées, en recul sur un an, à moins de 4% pour les pays émergents, qui voient les investissements, privés comme publics, ralentir. Deuxième économie mondiale, la Chine devrait passer de 5,2% en 2023 à 4,5% cette année, ralentissant encore à 4,3% en 2025. En cause, "un fort recul de la consommation et des dépenses des ménages", a détaillé Indermit Gill, lors d'une conférence de presse téléphonique, mais surtout ses défis de long terme comme "le vieillissement de sa population, l'endettement qui réduit l'in-

vestissement et moins d'opportunités pour améliorer la productivité". Au-delà des difficultés pour l'économie mondiale, la Banque souligne que la reprise post-covid a été très inégale entre les pays: si les économies avancées sont, pour la plupart d'entre elles, revenues à des niveaux équivalents ou supérieurs à ce qu'elles étaient avant la pandémie, ce n'est pas le cas de nombreux pays en développement ou émergents. "Fin 2024, nous estimons que tous les pays développés auront un PIB par habitant supérieur à ce qu'il était avant la pandémie. Ce ratio est de 2/3 pour les pays émergents et moins pour les pays en développement. Pour les pays les plus fragiles ou touchés par des guerres, c'est même moins de la moitié", a insisté M. Gill. Et sans accélération de la croissance mondiale dans les années à venir, "les habitants d'un pays en développement sur quatre seront plus pauvres à la fin des années 2020 qu'ils ne l'étaient avant la pandémie", a-t-il appuyé.

R E.

PÉTROLE

Le Brent à 77,30 dollars le baril

Le pétrole est quasi stable mercredi, après la publication de premières données sur les stocks américains et les récentes baisses de prix de vente d'Aramco, qui compensent les craintes autour de l'approvisionnement avec la fermeture d'un champ libyen. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, perdait 0,37%, à 77,30 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en février, baissait de 0,39%, à 71,96 dollars. La fédération des professionnels du secteur, l'American Petroleum Institute (API), a estimé mardi soir que les stocks de brut avaient chuté de 5,2 millions de barils la semaine dernière, et que ceux d'essence avaient grimpé d'environ 4,9 millions de barils pour la semaine achevée le 5 janvier. Les investisseurs attendent plus tard mercredi la publication de l'état des stocks hebdomadaires commerciaux américains par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), des données réputées plus fiables que celles de l'API. Autre facteur plombant le pétrole: Aramco, la compagnie nationale saoudienne prévoit de réduire ses prix de deux dollars par baril en février pour ses clients asiatiques, soit son niveau le plus bas depuis 27 mois. De plus, le champ pétrolier libyen de Sharara est toujours à l'arrêt, la Compagnie nationale de pétrole (NOC) en Libye ayant annoncé dimanche la suspension de la production de cet important gisement dans le sud-ouest du pays à cause d'un mouvement de protestation qui a bloqué l'activité sur le site. Côté gaz naturel, le contrat à terme du TTF néerlandais, considéré comme la référence européenne, évoluait en petite baisse de 0,25%, à 30,72 euros le mégawattheure (MWh), s'approchant malgré la vague de froid du seuil des 30 euros, seuil qu'il n'a pas franchit depuis août.

R E.

DOUANES

Saisie d'une importante quantité de comprimés psychotropes à Djelfa

Les services de douanes ont saisi plus de 9.000 comprimés psychotropes dans la wilaya de Djelfa, indique mercredi un communiqué de la Direction générale des douanes (DGD). « Les agents de la brigade régionale spécialisée dans la lutte contre la contrebande, relevant des services de la direction régionale des douanes de Laghouat, ont procédé dans une opération conjointe avec la brigade de lutte contre la drogue de la police judiciaire de Djelfa, à la saisie de 9.255 comprimés psychotropes de type +Pregabaline+ 300 mg, au niveau de la sortie nord de la wilaya de Djelfa en direction d'Alger », précise le communiqué. L'opération s'est également soldée par la saisie d'un véhicule touristique et d'un autre utilitaire avec l'arrestation de quatre personnes qui ont été présentées devant les juridictions compétentes. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la coordination des efforts entre les différents appareils de l'Etat dans la lutte contre le trafic illicite de drogue », conclut le communiqué.

R E.

KHENCHELA

Une vingtaine d'exploitations agricoles raccordées au réseau d'électricité à M'toussa

Vingt-deux (22) exploitations agricoles ont été raccordées mardi au réseau d'électricité dans la commune de M'toussa, au nord de la wilaya de Khenchela.

La mise en service de ce projet a été présidée à l'exploitation agricole Bougherara Abdelaziz située dans la localité de "Ras M'toussa" par le wali Youcef Mahiout en présence des directeurs de l'Agriculture, de l'Energie et de la distribution de l'électricité et du gaz. Selon les explications données à l'occasion par le directeur local de la distribution de l'électricité et du gaz, Rabah Aït Salhat, ce projet retenu dans le cadre du programme du Fonds de développement des Hauts plateaux a porté sur la réalisation dans un délai de quatre mois d'un réseau de plus de 7 km de lignes de moyenne et de basse tensions et de 7 transformateurs pour une enveloppe financière de 32,7 millions DA.

Le programme complémentaire de développement retenu pour la wilaya de Khenchela par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune prévoit le raccordement de 900 puits artésiens au réseau d'électricité agricole pour une enveloppe financière de 4 milliards DA, a ajouté le même responsable qui a précisé que le taux d'avancement de ces raccordements varie entre 80 et 100 %. Le chef de l'exécutif local a inspecté au cours de cette tournée le projet d'ouverture d'une piste agricole de 5 km à El Megroune dans la commune de R'mila et s'est enquis du déroulement de la campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse au niveau d'une exploitation agricole de la même localité.

BÉJAÏA

70 exposants à la 4^e édition de la fête du miel

Quelque 70 exposants, dont une quarantaine d'apiculteurs professionnels, participent à la 4^e édition de la fête du miel et des produits de terroir, ouverte mardi à Bejaia et abritée à même les jardins du centre de formation professionnelle "Lekehal Younes" au centre-ville.

Parmi les participants figurent des représentants de plusieurs wilayas dont, Sétif, Tizi-Ouzou, Bouira, Chlef et Biskra, qui ont tous tenu à célébrer les produits de la ruche en présentant une palette mellifère aussi riche que variée, notamment en termes de saveurs, allant à la fois jujubier, fleurs d'agrumes, thym, eucalyptus, caroube et autres. Des produits qui ont la particularité d'être fortement prisés et recherchés par les connaisseurs.

"La qualité est là. Elle s'affiche avec force", a relevé Karim, un ancien cadre de la wilaya, qui en parle en connaissance de cause, n'hésitant pas à déguster les miels exposés à cet effet. Assurément, le délice est au rendez-vous, mais pas toujours à la portée du plus grand nombre des visiteurs, le kilogramme de chacune des variétés étant proposé à plus de 6.000 dinars le kg, un prix jugé excessif par certains visiteurs des lieux. Les producteurs justifient les prix affichés par le



niveau modeste de la production de tous les produits mellifères. Ils précisent que la filière a subi de plein fouet, encore cette année, les aléas défavorables du climat, dont la chaleur et les incendies de forêts, lesquels ont ravagé des centaines de ruches.

A cela s'ajoute l'impact sur la récolte de quelques maladies, dont la nosémose (maladie des abeilles adultes), véhiculée par un parasite très contagieux, selon un avis partagé par nombre de professionnels. La production, en baisse ces dernières an-

nées, n'a pas dépassé pour cette saison 1.000 quintaux pour un rucher de 51.000 ruches pleines, selon la direction des services agricoles qui reste, pour autant, optimiste quant au relèvement de cette filière, en raison des potentialités de la wilaya. Des potentialités "très prometteuses" existent notamment dans les bassins de Boukhlifa, Semaoun, Oued-ghir, Adekar et Ifri-Ouzelaguene, outre l'encadrement de la filière et les incitations publiques, dont la subvention pour l'acquisition de matériel et la formation, a-t-on souligné. Organisée par l'association des apiculteurs de la wilaya de Bejaia, cette fête qui se poursuivra jusqu'au 12 janvier prochain, entend donner l'opportunité aux professionnels de discuter les voies et les moyens à mettre afin d'assurer la promotion de la filière apicole.

TINDOUF

Lancement d'une série d'opérations d'aménagement urbain

Une série d'opérations d'aménagement urbain ont été lancées mardi à travers la ville de Tindouf par les autorités locales, a-t-on constaté. Ciblant des quartiers résidentiels, à l'instar d'Ennasr, Moussani, Guassabi, Ramdanine et El-Badr, ces opérations qui portent notamment sur le revêtement de 17 km de chemins urbains et la réalisation de trottoirs, ont bénéficié d'une levée de gel après la dernière visite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans la wilaya, a indiqué à l'APS le wali, Mustapha Dahou, en marge d'une visite de terrain. Et le wali d'ajouter qu'une commission composée de techniciens et de représentants de bureaux d'études spécialisés sera installée prochainement pour s'occuper de la sélection des matériaux de construction

adaptés aux spécificités climatiques et environnementales des régions sahariennes. Ces actions d'amélioration urbaine, a-t-il poursuivi, permettront de redonner à ces quartiers la beauté qu'ils méritent, en plus de la réalisation de réseaux divers pour améliorer les conditions de vie des habitants. Le chef de l'exécutif local a aussi fait savoir qu'un premier quota de 50 logements a été consacré, en coordination avec les ministères de la Santé et de l'Habitat, aux praticiens médicaux affectés dans la wilaya, et ce, en application des directives du président de la République après sa dernière visite, dans cette wilaya de l'extrême sud-ouest du pays. Ces logements, bénéficiant d'opérations d'aménagement extérieur, seront réceptionnés dans

deux mois avant d'être mis à la disposition de la direction locale du secteur de la Santé et l'hôpital mixte Si-El-Haouès. En présence du directeur général de la Radio nationale, Mohamed Baghali, Il a été procédé aussi au lancement des travaux de réhabilitation d'une bâtisse relevant du patrimoine communal pour abriter le siège de l'antenne de la radio algérienne à Tindouf. Dotée d'une enveloppe de près de 5 millions DA, dans le cadre du programme d'appui au développement socio-économique des collectivités locales, l'opération consiste en la réalisation de travaux de réhabilitation, d'isolation, de rénovation des portes et fenêtre, de peinture et d'électricité notamment.

IN SALAH

Mise en service d'une laiterie

Une laiterie d'une capacité de production quotidienne de 9.335 litres de lait pasteurisé et subventionné a été mise en service dans la wilaya d'In-Salah, a indiqué ce mardi la Direction locale du commerce et de la promotion des exportations. Fruit d'un investissement privé, cette nouvelle laiterie qui a bénéficié d'une quantité de 25 tonnes de poudre de lait auprès de l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (ONIL), est appelée à assurer l'approvisionnement des trois communes que compte la wilaya (In-Salah, Fog-

garet Ezzaouia et In-Ghar), en ce produit alimentaire de large consommation, a-t-on souligné. Des accords ont été conclus entre cette unité de production qui fonctionne actuellement avec un effectif de dix ouvriers, et deux distributeurs pour assurer l'acheminement comme première étape du lait en sachet vers une quarantaine de commerçants détaillants à travers la wilaya, a indiqué la même source. Le wali d'In-Salah Abdelkader Bendjima a, en marge de la cérémonie d'inauguration, affirmé que l'entrée de cette laiterie en activité après avoir bénéficié de toutes les facili-

tés et l'accompagnement nécessaire permettra d'assurer la distribution du lait subventionné (25 DA) à travers tout le territoire de la wilaya, en plus de créer des opportunités d'emploi au profit de la main d'œuvre locale. A cette occasion, Bendjima a exprimé son souhait de voir ce projet donner un nouvel essor à la filière lait dans la région, avant d'instruire les opérateurs économiques à accélérer la cadence de réalisation de leurs investissements. Le wali a, à ce titre, mis l'accent sur la nécessité de lever les obstacles administratifs entravant la réalisation des projets d'investissement.

2024, année géopolitique majeure

Ravagée par le clientélisme L'année qui s'ouvre verra se prolonger deux conflits, à Gaza et en Ukraine, de nature à déterminer quelle sera la face du monde pour des décennies, alors que la moitié de l'humanité, proportion sans précédent, sera invitée aux urnes dans près de soixante dix pays. Scrutin vital aux Etats-Unis, mais aussi en Inde et à Taïwan.

Par Yves Bourdillon

Le toboggan ne vous laissera pas de répit en 2024. Celui dans lequel l'humanité semble embringuée, sidérée, depuis sa mise sous cloche lors de la pandémie en 2020, l'invasion de l'Ukraine il y a presque deux ans et la guerre Israël-Hamas depuis le 7 octobre, s'enrichira de quelques virages supplémentaires sur fond d'une double dynamique « guerres et scrutins ». Joe Biden, le président américain, protagoniste en difficulté de la plus importante des élections générales prévues en nombre record l'an prochain, a d'ailleurs averti : « Les deux ou trois prochaines années détermineront la face du monde pour les soixante ans à venir. »

Deux guerres cruciales

La géopolitique mondiale sera en effet structurée cette année et au delà par deux guerres sans équivalent depuis au moins vingt ans. Le conflit en Ukraine peut déboucher sur une reconquête par Kiev, grâce à d'abondantes fournitures d'armes et munitions occidentales au printemps, de ses territoires annexés par Moscou (avec chute de Vladimir Poutine en conséquence) tout aussi bien que sur un conflit gelé, de type Corée Nord-Corée du Sud, balafrant le cœur de l'Europe et empêchant une normalisation des relations avec Moscou pour très longtemps. Mais semble aussi désormais possible, troisième scénario, une victoire du Kremlin, qui déduirait ensuite de la pusillanimité occidentale que l'article 5 de la charte de l'Al-

liance atlantique « Un pour tous, tous pour un » ne vaut plus grand chose... Le deuxième conflit peut voir le Hamas survivre à l'offensive de Tsahal et donc remporter une victoire politique assurant son prestige au Proche-Orient, verrouillant son contrôle dictatorial des Gazaouis et empêchant toute solution à deux Etats... A l'inverse, l'élimination de son appareil militaire, si le nombre des victimes collatérales ne s'avère pas trop vertigineux, pourrait ouvrir une perspective, précisément, de solution politique entre les Palestiniens (si tant est qu'une autorité acceptable soit installée à Gaza), et les Israéliens post-Netanyahu. Cette guerre se déroule sur fond de vague mondiale d'antisémitisme perceptible jusqu'en Occident, avec, en embuscade, un Iran consolidant son statut de pays du seuil de l'arme nucléaire...

Un tsunami électoral

Ces deux conflits, auxquels s'ajoute la montée inquiétante des tensions entre un Pékin déchaîné et « l'île rebelle » de Taïwan, voire avec les Philippines, se déroulent dans un contexte politique inédit, lourd de conséquences. Plus de la moitié des citoyens de l'humanité, 51,5 % selon le décompte des « Echos », sont appelés aux urnes pour des élections générales, présidentielles ou législatives, dans près de soixante-dix pays, sous réserve que certaines ne soient pas annulées, ou que, à l'inverse, s'y rajoutent des scrutins anticipés. Un « tsunami » d'élections, notamment dans trois des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, trois des cinq BRICS (Russie, Inde et Afrique du Sud), huit des

dix pays les plus peuplés et cinq des sept pays à plus forte population musulmane du monde (Indonésie, Pakistan, Bangladesh, Inde et Iran). Paradoxe, toutefois : « La plus grande partie de ce tsunami électoral ne changera pas la face du monde », note François Heisbourg, de l'International Institute for Strategic Studies. Certes, le nombre de pays où ces élections constitueront un rituel vide de sens destiné à duper les naïfs, avec candidats comparses du pouvoir, boycott, fraudes, ou intimidations des opposants authentiques est étonnamment réduit : Biélorussie, Cambodge, Tunisie (feu le printemps arabe de 2011), Rwanda... et bien sûr Russie où la seule incertitude portera le 17 mars sur l'ampleur du triomphe de Vladimir Poutine. Tout recul par rapport au score de 77 % de 2018 serait vécu comme une humiliation par le régime, qui fera en sorte grâce à ses « ressources administratives » que ce scénario désagréable n'ait pas lieu. Statu quo international Mais force est de constater qu'ailleurs, dans la vingtaine de pays semi-démocratiques (Mauritanie, Mozambique, Venezuela, Algérie, Indonésie, Sri Lanka, Bangladesh, Géorgie, etc.) où seront organisées de vraies élections, avec un débat vibrant et une certaine compétition, quoique parfois verrouillée, comme dans la quarantaine d'Etats, surtout occidentaux, où elles seront vraiment loyales, l'impact géopolitique sera limité. Soit parce que nulle alternance ne se profile, comme en Afrique du Sud, sauf accident, ou en Inde, où le Premier ministre nationaliste hindou, Narendra Modi, se présentera en position de force aux législatives d'avril-mai

au vu de son triomphe début décembre dans plusieurs Etats. Soit parce que les pays concernés ne sont généralement pas des poids lourds géopolitiques, sans faire injure à l'Indonésie, au Pakistan, au Bangladesh, ou au Mexique. Soit parce que, dans le cas du Royaume-Uni, la probable défaite du Premier ministre, Rishi Sunak, des mains de travaillistes pragmatiques n'entraînera pas de changement substantiel de la politique internationale suivie. Seulement deux élections, donc, en sus de celles au Parlement européen du 6 au 9 juin où une vague nationaliste semble très probable, comme aux législatives belges au même moment, auront un gros impact. Mais quel effet ! Le scrutin présidentiel (et sénatorial) des Etats Unis, protagonistes majeurs des conflits en cours, ou qui menacent, « sera clairement hors norme », résume François Heisbourg. S'y affronteront, en effet, « deux conceptions antagonistes de la politique internationale de la plus grande puissance politique et militaire de la planète ». Celle de Donald Trump, « isolationniste, unilatérale et transactionnelle », c'est-à-dire peu attachée aux principes, et celle de Joe Biden, soutien exigeant d'Israël et, prudemment, de l'Ukraine. En tout état de cause, le président américain dans un an jour pour jour sera confronté à un bras de fer avec Pékin à propos notamment de Taïwan. Une présidentielle cruciale, opposant le candidat du Kuomintang enclin au compromis avec Pékin au candidat du PDP au pouvoir, que Pékin abhorre, s'y déroulera le 13 janvier... *Source : Les Echos*

L'Afrique sub-saharienne face aux défis du réchauffement climatique

Lors de la COP 28, la discussion sur les efforts en faveur du climat attendus des pays africains a mis en évidence les arbitrages qui requièrent des choix politiques et éthiques allant au-delà des problèmes de soutien financier que les pays riches promettent à l'Afrique sub-saharienne (AS) (1) pour lui permettre de transformer son modèle énergétique. Par Claude Crampes (TSE) et Antonio Estache (ULB), économistes.

Par Elisa Chelle *

L'enthousiasme politique qui suit chacune des « Conférence des parties à la convention sur les changements climatiques » (alias COP) n'a d'égal que la déception des scientifiques qui observent l'augmentation régulière du stock de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère et l'inquiétude des habitants des pays les plus pauvres, largement démunis face aux dérèglements qu'ils subissent. C'est notamment le cas des pays d'Afrique sub-saharienne. Près de 400 millions d'Africains (environ un tiers de la population du continent) vivent dans une pauvreté extrême. Approximativement 600 millions n'ont pas encore accès à l'électricité. L'AS ne représente que 6% de la consommation mondiale d'énergie et 3% de la demande mondiale d'électricité alors qu'on y trouve 14% de la population du globe. Le manque d'électricité explique aussi pourquoi 990 millions de ses habitants dépendent du bois et de combustibles fossiles pour cuisiner, notamment dans les zones rurales. Dans ce contexte, toute décision prise à la COP 28 doit être évaluée non seulement en fonction de son impact climatique mais aussi en tenant compte de son impact sur la rapidité avec laquelle les retards du continent seront comblés. Il faut pour cela éliminer les obstacles à l'investissement et au financement des énergies propres, ce qui exige une prise de conscience de la nécessité de plus d'équité dans les efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Les « exigences » de la COP 28 pour l'Afrique Sub-Saharienne
La déclaration de Dubaï du 13 décembre 2023 est présentée comme une victoire de la raison car, pour la première fois, est

évoquée une « transition pour sortir des énergies fossiles afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050 conformément aux préconisations scientifiques » (paragraphe 28d). La déclaration est prometteuse dans sa forme puisqu'elle établit que cette transition doit être juste, ordonnée et équitable, et déterminée nationalement. Malheureusement, le flou sémantique qui entoure les trois premiers adjectifs, combiné à la restriction du quatrième fait craindre que les engagements soient insuffisamment concrets. De nombreux pays, soumis à la myopie de leur opinion publique, continueront de jouer les passagers clandestins sur un bateau qui avance trop lentement puisque la plupart, notamment les plus riches, ne rament pas suffisamment. L'Afrique va donc devoir continuer à se battre pour ses droits.

Les arbitrages liés à la décarbonation de l'Afrique sub-saharienne

Tous les acteurs s'accordent sur la nécessité de mieux gérer les émissions de CO2 dans tous les pays. La transformation du modèle énergétique africain, essentiellement basé sur la combustion d'énergies fossiles et de biomasse, est inévitable. Heureusement, la marge de manœuvre est grande. Par exemple, le solaire, l'éolien et la géothermie ne représentent encore que 1 % de la consommation d'énergie du continent. Cet énorme potentiel de transformation explique sans doute que l'effort de décarbonation demandé aux pays africains soit bien supérieur à leur part dans les émissions mondiales de GES qui est de l'ordre de 4%. Mais ces exigences explicitées dans les accords sous-estiment la « réalité physico-chimique », le « réalisme politico-économique » et l'hétérogénéité des options techniques et financières des pays de la région. Au niveau des principes, il est facile d'argumenter que réduire les

émissions est dans l'intérêt de l'AS puisque tout nouvel apport au stock de CO2 est néfaste pour la planète et, de plus, la combustion de produits carbonés conduit à des maladies respiratoires, particulièrement chez les enfants. En pratique, cependant, la combinaison d'une transformation massive et rapide des sources énergétiques et l'augmentation de la consommation d'énergie nécessaire à l'amélioration des conditions de vie en AS sera difficilement réalisable à court ou même à moyen terme sans une contribution externe massive. Les perspectives d'amélioration sont aussi menacées par les politiques adoptées par de nombreux pays riches pour réduire les émissions associées au commerce international. Par exemple, à partir de 2026, le « mécanisme d'ajustement carbone aux frontières » adopté par l'Union européenne (UE) imposera une taxe sur les produits provenant de pays qui ne se sont pas dotés d'un système pénalisant les émetteurs de GES. L'idée est de ne pas désavantager dans le commerce mondial les entreprises européennes assujetties au marché des quotas d'émissions. Une adoption de ce mécanisme sans aménagement pour protéger les pays les plus pauvres, notamment les pays africains qui n'ont pas réussi la transition énergétique suffisamment rapidement, ne respecte pas les ambitions morales de la COP28. En effet, elle pourrait impliquer un rééquilibrage des exportations vers les matières premières, annihilant les efforts d'industrialisation avec des conséquences non-négligeables sur les options de croissance du continent et le bien-être de ses populations. Les efforts globaux de décarbonation sont donc loin d'être neutres pour les perspectives de développement de l'AS et impliquent des arbitrages éthiques. Mais il y a aussi des arbitrages économiques.

source : La Tribune.fr

POUR 365 MILLIONS DE DIRHAMS
Binghatti acquiert un terrain à Business Bay à Dubaï

La société émiratie Binghatti Real Estate a annoncé l'agrandissement de son parc foncier en achetant un nouveau terrain dans la zone de Business Bay dans l'émirat de Dubaï pour une valeur de 365 millions de dirhams. Binghatti a révélé dans un communiqué avoir conclu de nouveaux partenariats avec les marques « Jacob & Co », « Bugatti » et « Mercedes-Benz », soulignant la poursuite de l'expansion de ses projets immobiliers à Dubaï. Elle a indiqué qu'elle lancerait prochainement un nouveau projet de luxe avec une marque au cœur de l'émirat. Pour le PDG de BinghattiProperties, Mohammed Binghatti, « le processus d'achat du terrain est une opportunité en or pour concevoir et créer un nouveau projet de luxe, et ce terrain, que nous avons l'intention de développer cette année, sera ajouté au stock foncier, dont la valeur totale est actuellement d'environ 20 milliards de dirhams. Binghatti a ajouté que le marché immobilier à Dubaï a connu l'année dernière des ventes record dépassant les 400 milliards de dirhams, un niveau historique, grâce à la forte demande du marché. L'on s'attend à ce que la dynamique du marché continue et à l'enregistrement de nouveaux prix cette année.

POUR CRÉER UN COMPLEXE DE TOURISME MÉDICAL EN EGYPTE

Maxim investit 1,5 milliard de livres

La station thermale est située sur une superficie de 4 hectares dans la zone d'investissement du centre Al Saff à Gizeh.

L'Autorité générale pour l'investissement et les zones franches en Égypte a signé un contrat avec Maxim Investment Group pour le lancement du premier complexe de tourisme médical du pays pour un coût d'investissement de 1,5 milliard de livres. L'Autorité générale égyptienne des investissements a déclaré dans un communiqué que la station thermale, qui sera située sur une superficie de 4 hectares, sera située dans la zone d'investissement du centre El Saf dans le gouvernorat de Gizeh. Maxim Group développera, gérera et exploitera la zone d'investissement affiliée à l'Autorité générale pour l'investissement et les zones franches, au centre Al Saff, et la transformera en première station médicale et thermale d'Égypte (NayaHealthResort), qui intégrera les soins de santé et des services d'accueil, et sera le premier centre de ce type à stimuler le tourisme médical en Égypte et ce dans le cadre de la mise en œuvre du plan de l'État visant à développer les investissements dans le secteur de la santé. Le chef de l'Autorité d'investissement, Hossam-Heiba, a déclaré que l'autorité avait développé et développé la zone d'investissement dans le district d'Al-Wadi au centre Al-Saf du gouvernorat de Gizeh, sur une superficie de 4 hectares, à un coût d'investissement d'un montant de 1,5 milliard de livres, pour offrir plus de 4

500 opportunités d'emploi. Il a indiqué que le projet vise à exploiter la zone pour devenir un point d'attraction pour les activités médicales, touristiques, de services, artisanales et commerciales. HossamHeiba a ajouté que le projet est un modèle réussi de partenariat entre le gouvernement et le secteur privé, dans la mise en œuvre du projet de l'État qui met l'accent sur l'autonomisation du secteur privé égyptien, déclarant que l'Autorité générale pour l'investissement continuera à coopérer avec les institutions du secteur privé, que ce soit par la gestion, l'exploitation et l'entretien des zones, ou par la promotion des opportunités d'investissement ainsi que par d'autres activités soutenant l'environnement d'investissement. Pour sa part, Walid Rachid, président du conseil d'administration et directeur général de la Misr Development Investment Company, l'une des sociétés affiliées à l'Autorité générale pour l'investissement, a confirmé que les activités artisanales constitueront une part importante des activités de la zone d'investissement du Centre Al-Saff, pour faire bénéficier de l'excellence du gouvernorat de Gizeh en matière d'artisanat et de patrimoine transmis de génération en génération, notamment dans les villages de Kerdasa et Harraniya, ainsi que de l'abondance de la main d'œuvre qualifiée, en plus du rôle de ces industries dans la promo-

tion des destinations touristiques dans le gouvernorat de Gizeh. Pour sa part, Mohamed Karar, président du conseil d'administration du groupe Maxim Investment, a confirmé que le projet est le premier du genre en Égypte. Il disposera de nombreuses spécialités médicales et accueillera des médecins de premier plan de différents pays, faisant du projet un destination mondiale pour le tourisme médical qui génère des revenus durables en devises, en plus d'employer des centaines de médecins et d'agents du secteur de la santé. Le complexe devrait proposer des activités intégrées à tous les visiteurs, égyptiens et étrangers, afin d'améliorer leur santé physique et psychologique, tout en adhérant aux normes de service et d'hospitalité adéquates, et en fournissant divers moyens de transport, garantissant une expérience unique aux visiteurs. La station devrait bénéficier de l'emplacement privilégié de la zone d'investissement, en fournissant des services de transport fluvial et terrestre, en plus de fournir une aviation amphibie. Le complexe comprendra diverses cliniques médicales pour des examens complets, des laboratoires d'analyse, des cliniques cosmétiques, des hôtels, des restaurants et divers espaces destinés à l'organisation de divers événements, occasions et ateliers.

D'UNE VALEUR DE 12 MILLIARDS DE DOLLARS
L'Arabie Saoudite émet des obligations internationales

Le Centre national de gestion de la dette du ministère saoudien des Finances a annoncé, dans un communiqué, la réalisation de la première offre en 2024 d'obligations internationales en dollars, d'une valeur de 12 milliards de dollars, divisée en 3 tranches. La première tranche s'élevait à 3,25 milliards de dollars pour des obligations à 6 ans arrivant à échéance en 2030. La deuxième tranche s'élevait à 4 milliards de dollars pour des obligations à 10 ans arrivant à échéance en 2034. La troisième tranche s'élevait à 4,75 milliards de dollars pour des obligations à 30 ans arrivant à échéance en 2054. Le centre a déclaré dans un communiqué avoir

reçu les demandes des investisseurs pour la première émission internationale d'obligations au cours de l'année 2024, dans le cadre du programme obligataire international du gouvernement saoudien. Le volume total des demandes de souscription a atteint environ 30 milliards de dollars, avec un taux de couverture dépassant deux fois et demie le total des émissions, qui s'élevait à 12 milliards de dollars (équivalent à 45 milliards de riyals). Le centre a déclaré que l'émission d'obligations fait partie de sa stratégie visant à élargir la base d'investisseurs, dans le but de répondre aux besoins de financement du Royaume sur les marchés mondiaux de la dette.

Les dettes directes dues par le gouvernement saoudien fin septembre 2023 s'élevaient à environ 994,3 milliards de riyals (265,1 milliards de dollars). À la mi-octobre, le Fonds d'investissement public saoudien a chargé des banques d'organiser une vente d'obligations, dans le but d'émettre des obligations islamiques (sokouk) libellées en dollars, et a mandaté les banques Citi, HSB, JPMorgan et Standard Chartered. Le Fonds d'investissement public – d'un montant de 778 milliards de dollars – est l'outil choisi par Mohamed ben Salmane pour mener un programme économique visant à réduire la dépendance au pétrole.

SUITE À SON AGRESSION CONTRE LES PALESTINIENS

Les prix doublent et l'insécurité alimentaire s'aggrave en « israel »

La guerre contre Gaza et les répercussions de l'opération dé-luge d'el-Aqsa ont provoqué une pénurie de produits agricoles et une augmentation des prix en Israël. Le Times of Israel a rapporté que les importations israéliennes de produits agricoles ont doublé depuis le 7 octobre, atteignant environ 60 000 tonnes. Selon le journal, les prix des denrées alimentaires ont doublé, rendant l'achat de fruits et légumes frais plus coûteux que d'habitude. Le journal a cité ces données tirées d'un rapport de la Fondation israélienne Leket, publié en coopération avec les ministères de la Santé et de la Protection de l'Environnement.

La sécurité alimentaire

Selon l'Institut national israélien d'assurance, 16,5 % des familles souffraient d'insécurité alimentaire en 2022, soit 1,4 million de personnes, soit 14,5 % de la population totale, tandis que l'état a gaspillé environ 2,6 millions de tonnes de nourriture, d'une valeur d'environ 23,1 milliards de shekels (6,5 milliards de dollars). Environ 20 % des terres agricoles israéliennes sont situées dans la zone de l'enveloppe de Gaza, et cela comprend 60 % des champs de pommes de terre, 50 % des champs de tomates et 40 % des

zones où sont cultivés des carottes et des choux. L'armée d'occupation a empêché l'accès à environ un tiers des terres agricoles dans les zones proches de la bande de Gaza depuis le 7 octobre pour des raisons de sécurité. Selon Leket, connue sous le nom de Banque alimentaire pour Israël, 10 % supplémentaires des terres agricoles se trouvent à proximité de la frontière avec le Liban et comprennent environ 60 % de vergers de pommiers et plus de 35 % de vergers de pêcheurs, ainsi qu'un pourcentage important de la production d'œufs et de dinde.

Pertes israéliennes

Depuis le début de la guerre, Israël a perdu environ 40 % de sa main-d'œuvre agricole, soit 30 000 travailleurs, car les travailleurs étrangers, dont la plupart viennent de Thaïlande, sont rentrés dans leur pays avec le début de la guerre, alors que les Palestiniens ne sont actuellement pas autorisés à le faire. Selon Lickett, le prix des tomates a augmenté d'environ 50 % au cours de la première semaine après le déclenchement de la guerre, le prix des concombres a augmenté d'environ 90 % et le prix des pommes de terre a augmenté d'environ 40 % depuis les deux premières semaines de combat.

AFRIQUE

L'ONU prévoit une légère hausse de la croissance économique en 2024, à 3,5%

L'ONU estime que le taux de croissance modeste prévu pour le continent africain cette année s'explique essentiellement par le ralentissement de l'économie mondiale, le resserrement des conditions monétaires et fiscales et les risques élevés qui pèsent sur la viabilité de la dette de plusieurs pays.

La croissance économique en Afrique devrait atteindre 3,5 % en 2024 contre 3,3 % en 2023, selon un rapport publié le jeudi 4 janvier 2024 par le Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations unies (ONU). Intitulé « World Economic Situation and Prospects 2024 », le rapport précise que ce taux de croissance modeste comparativement au rythme enregistré avant la pandémie de covid-19 s'explique essentiellement par le ralentissement de l'économie mondiale, le resserrement des conditions monétaires et fiscales et les risques élevés qui pèsent sur la viabilité de la dette de plusieurs pays du continent. L'ONU estime également que les changements climatiques et les phénomènes météorologiques extrêmes qui y sont associés continueront à avoir des effets néfastes sur les rendements agricoles et le



tourisme, tandis que les tensions géopolitiques pèseront sur plusieurs sous-régions africaines, dont le Sahel et en l'Afrique du Nord. Le rapport indique en outre que de fortes disparités existent entre les diverses sous-régions du continent en ce qui concerne le

rythme de croissance projeté en 2024. L'Afrique de l'Est devrait rester la sous-région qui enregistrera la plus forte croissance économique cette année (5,5%) devant l'Afrique de l'Ouest (3,8%), l'Afrique du Nord (3,2%), l'Afrique centrale (3,1%) et l'Afrique australe (2,3%).

En 2025, l'Afrique devrait enregistrer une accélération plus sensible de la croissance économique qui devrait s'établir à 4,2%. A l'échelle mondiale, la croissance économique devrait ralentir cette année, passant d'un taux estimé à 2,7% en 2023 à 2,4% en 2024 avant de s'améliorer en 2025 pour atteindre un taux de 2,7%. « A court terme, la persistance de taux d'intérêt élevés, la poursuite de l'escalade des conflits, l'atonie du commerce international et l'augmentation des catastrophes climatiques constituent des défis importants pour la croissance mondiale », souligne l'ONU, notant que le monde « a besoin de plus d'investissements pour relancer la croissance, lutter contre les changements climatiques et accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable ».

AFRIQUE DU SUD

Le marché des actions a subi des sorties de capitaux étrangers de 53 milliards \$ entre 2016 et 2023

L'intérêt des investisseurs pour les actions sud-africaines a diminué depuis plusieurs années, en raison des scandales de corruption impliquant de hauts dirigeants, de la crise énergétique qui plombe l'économie et de la situation peu reluisante de l'opérateur logistique public, Transnet. Les sorties nettes de capitaux étrangers enregistrées sur le marché des actions sud-africain ont totalisé 53 milliards de dollars entre 2016 et 2023, selon des données publiées, ce mardi 9 janvier 2024 par le Johannesburg Stock Exchange (JSE). Durant la seule année 2023, les investisseurs étrangers se sont débarassés de 8,3 milliards de dollars d'actions sud-africaines, a-t-on précisé de même source. « Les investisseurs étrangers se sont méfiés de l'Afrique du Sud à la suite d'une série de scandales de corruption, d'une crise énergétique liée au surendettement de la compagnie nationale d'électricité Eskom Holding et d'un effondrement de Transnet, l'opérateur ferroviaire et portuaire public », a expliqué Ashish Chugh, gestionnaire de porte-

feuille chez la société de gestion d'actifs, Loomis Sayles. M.Chugh a également estimé qu'un regain d'intérêt des investisseurs étrangers pour les actions sud-africaines demeure tributaire de la capacité du gouvernement qui sera mis en place à l'issue des prochaines élections générales à engager des réformes économiques audacieuses et capables de rassurer les marchés. « C'est une année électorale en Afrique du Sud, et nous pensons que la course sera serrée. Le sentiment des investisseurs pourrait s'améliorer si le parti vainqueur introduit des réformes et des politiques fortes pour répondre à leurs préoccupations », a-t-il souligné. Les élections générales sont prévues entre mai et août 2024. Le Congrès national africain (ANC), parti au pouvoir depuis l'instauration de la démocratie dans le pays en 1944, pourrait perdre la majorité qui lui a jusqu'ici permis de gouverner sans être obligé de s'allier à d'autres formations, selon plusieurs sondages d'opinion.

DANS LE SECTEUR BANCAIRE DE LA ZONE CEMAC

Les créances en souffrance ont quadruplé en dix ans (2012-2022)

De 495 milliards fcfa à fin 2012 à 1917,9 milliards fcfa à fin 2022, les créances en souffrance des banques des six pays de la zone Cemac ont été multipliées par 4 en une décennie. Actuellement, ces créances constituent l'un des principaux risques auxquels sont confrontées les banques de cette zone. L'encours des créances en souffrance des banques de la zone Cemac (communauté économique et monétaire d'Afrique centrale) a atteint 1917,9 milliards fcfa, au 31 décembre 2022.

Ces créances ont été multipliées par 4 par rapport à leur niveau atteint dix ans plus tôt, (495 milliards fcfa à fin décembre 2012), révèle la Banque des Etats d'Afrique centrale (BEAC), dans sa revue de stabilité financière 2022, publiée le lundi 8 janvier 2024. Selon l'institution financière, cette dégradation de la qualité du portefeuille de crédits des banques sur la période 2012-2022 s'explique à la fois par des facteurs conjoncturels et structurels. Sur le plan structurel, l'institut d'émission des 6 pays de la zone Cemac fait savoir que l'aug-

mentation du niveau des créances en souffrance est liée aux insuffisances des dispositifs de gestion des risques et de gouvernance au sein des banques. En effet, la BEAC explique que les banques déploient davantage d'efforts sur les aspects commerciaux au détriment d'une analyse rigoureuse du risque de crédit dans leurs portefeuilles. Sur le plan conjoncturel, la fragilisation des équilibres budgétaires des Etats de la Cemac, suivie de la baisse de l'activité économique a induit une accumulation des arriérés de paie-

ment par les Etats, dans le portefeuille de crédits des banques. Pour la BEAC, cette croissance des créances en souffrance « constitue une préoccupation majeure pour les Etats de la zone, pour la commission bancaire de l'Afrique centrale, la banque centrale et les établissements de crédit ». Cette préoccupation est d'autant plus importante que le risque de crédit, appréhendé par les créances en souffrance, demeure actuellement l'un des principaux risques auxquels sont confrontées les banques de la Cemac, souligne la BEAC.

CÔTE D'IVOIRE

La compétition se poursuit entre investisseurs chinois pour le contrôle de la mine d'Abujar

Le conseil d'administration de Tietto Minerals reste ferme dans son rejet de l'offre de rachat de 400 millions de dollars proposée par Zhaojin Mining. Une position qui survient alors que la société affiche une performance en hausse. L'attention se portera sur des investisseurs américains dont la décision pourrait influencer l'issue des tractations en cours. Le conseil d'administration de Tietto Minerals qui exploite la mine d'or Abujar située à 400 kilomètres d'Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire, a réaffirmé sa recommandation à ses actionnaires de rejeter l'offre de rachat à 400 millions \$ faite par Zhaojin Mining, le deuxième plus gros actionnaire de l'entreprise. Cette décision marque la suite d'une compétition en cours depuis début novembre 2023 entre investisseurs chinois pour le contrôle de cette entité qui est cotée sur le marché financier australien. Les administrateurs maintiennent que l'offre de Zhaojin Mining sous-évalue Tietto Minerals de 54% à 74% par rapport à son potentiel de valeur future basé sur les projections de revenus. Ils évoquent une analyse indépendante de la firme d'audit Grant Thornton qui est allée dans ce sens. Des analyses financières de marché consultées par l'Agence Ecofin confirment également cette sous-évaluation de la valeur boursière actuelle de Tietto. Chifeng Jilong Gold Mining, le principal actionnaire de Tietto Minerals avec 12,47% des parts et coté sur la Bourse de Shanghai, a indiqué son refus de l'offre de Zhaojin. Cette position est suivie par Kongwell Management Limited, un gestionnaire de fonds basé au Royaume-Uni détenant 6,26% des parts de Tietto, représentant apparemment Yanchao Guo, un autre investisseur chinois. Cette compétition intervient alors que Tietto Minerals continue d'augmenter la production de la mine d'Abujar. Pour l'année 2023, la société a annoncé une production totale de 2,8 tonnes d'or équivalant à environ 193 millions de dollars, selon les prix moyens de l'or estimés pour 2023. Le conseil d'administration prévoit que Tietto Minerals atteindra sa pleine capacité de production, d'ici la fin du premier semestre 2024. L'entreprise a enregistré un bénéfice net de 6 millions de dollars pour le premier semestre 2023, marquant sa première marge bénéficiaire depuis plusieurs années. Les résultats financiers complets de l'année 2023 sont attendus.

POINT-MARCHÉS

Les Bourses européennes attendues en repli, l’attentisme domine

Les principales Bourses européennes sont attendues en recul à l'ouverture mercredi, les marchés demeurant prudents à la veille de la publication de données sur l'inflation aux Etats-Unis.

Les contrats à terme suggèrent une ouverture en baisse de 0,29% pour le CAC 40 parisien, contre 0,31% pour le FTSE à Londres, 0,26% pour le Dax à Francfort, et 0,29% pour l'Euro-Stoxx 50. L'indice CPI d'inflation sera publié jeudi aux Etats-Unis et constitue le principal indicateur attendu cette semaine. Le scénario privilégié par les marchés,

celui d'une baisse rapide des taux d'intérêt de la Réserve fédérale, a été remis en cause en ce début d'année, après notamment la publication d'un rapport mensuel sur l'emploi américain plus solide que prévu. Les investisseurs estiment à un peu moins de 70% la probabilité que la Fed baisse ses taux au cours de sa prochaine réunion de mars. Pour autant, une surprise sur l'inflation pourrait pousser la

banque centrale à demeurer prudente et reporter sa première baisse de taux. Par ailleurs, le coup d'envoi de la saison des résultats aux Etats-Unis sera donné vendredi avec plusieurs grandes banques américaines. La production industrielle en France est attendue ce mercredi à 07h45 GMT, dans agenda par ailleurs pauvre en publications et en données.

A Wall Street
La Bourse de New York a fini en ordre dispersé mardi, seul le Nasdaq terminant légèrement dans le vert, en parallèle à une modeste hausse des rendements obligataires en amont de données sur l'inflation cette semaine, alors que les investisseurs s'interrogent sur le calendrier et l'ampleur du virage de la politique monétaire de la Fed cette année. L'indice Dow Jones a cédé 0,42%, ou 157,85 points, à 37.525,16 points. Le S&P-500, plus large, a perdu 7,04 points, soit 0,15%, à 4.756,50 points. Le Nasdaq Composite a avancé de son côté de 13,94 points (0,09%) à 14.857,71 points.

En Asie
La Bourse de Tokyo a atteint un record en presque 34 ans, soutenue par la hausse des valeurs technologiques et un yen faible qui profite aux exportateurs. L'indice Nikkei a gagné 2,01% à 34.441,72 points et le Topix, plus large, a pris 1,35% à 2.445,61 points. Le fabricant de médicaments Daiichi Sankyo a bondi de 5,22%, principal contributeur à la performance du Topix. Le sentiment reste dégradé sur les marchés chinois en l'absence de catalyseur,

alors que les indices ont touché un plus bas depuis février 2019. Le SSE Composite de Shanghai a perdu 0,54%, le CSI 300 0,47%, l'indice hongkongais Hang Seng 0,79%.

Taux
Les rendements américains demeurent stables dans un contexte attentiste. Le rendement du Treasury à dix ans fait du surplace à 4,0245%, tandis que le taux à deux ans cède 1,5 point de base à 4,358%. Le rendement du dix ans allemand est immobile à 2,188%.

Changes
Les marchés des devises sont calmes avant la publication des données d'inflation jeudi. Le dollar est stable face à un panier de devises de référence, tandis que l'euro stagne à 1,0925 dollar et la livre sterling perd 0,11% à 1,2691 dollar. En Asie, le yen se replie de 0,45% à 145,12 yens pour un dollar, tandis que le dollar australien s'octroie 0,15% à 0,6692 dollar.

Pétrole
Le pétrole s'affiche en faible progression, des sources citant les chiffres de l'American Petroleum Institute ayant indiqué que les stocks de brut américains avaient chuté de 5,21 millions de barils la semaine dernière. Le Brent avance de 0,54% à 78,01 dollars le baril, le brut léger américain (West Texas Intermediate, WTI) gagnant 0,64% à 72,7 dollars.

AVANT L'INFLATION AMÉRICAINE JEUDI

La Bourse de Paris attendue en légère baisse

La Bourse de Paris devrait ouvrir en légère baisse mercredi, les investisseurs attendant surtout la publication jeudi de chiffres sur l'inflation américaine cruciaux pour l'orientation des politiques monétaires des banques centrales. Le contrat à terme de l'indice vedette CAC 40 s'affichait en baisse de 0,28% une quarantaine de minutes avant l'ouverture de la séance. Mardi, il avait fini en recul de 0,32%, terminant à 7426,62 points. «Les indices européens devraient ouvrir en baisse ce matin dans le sillage de la clôture de New York, les investisseurs prenant quelques profits avant les statistiques de l'inflation américaine», estime John Plassard, spécialiste de l'investissement pour Mirabaud. La publication jeudi de l'indice des prix à la consommation (CPI) aux États-Unis pour décembre «devrait constituer le principal facteur de tendance pour le reste du mois», confirme Stephen Innes, associé de SPI Asset Ma-

nagement, qui prédit en conséquence «une session potentiellement calme» mercredi sur les marchés. Ces chiffres sur l'inflation américaine seront en effet déterminants dans la décision de la Réserve fédérale américaine (Fed) d'abaisser ou non rapidement ses taux directeurs. Après un an et demi de multiples hausses de leurs taux, les banques centrales ont pour beau-coup mis un coup d'arrêt à ce mouvement fin 2023 et les investisseurs se sont alors persuadés que la première baisse arriverait en mars, suivie de nombreuses autres. Mais ils ont «ajusté leurs attentes concernant la première baisse des taux de la Réserve fédérale, réduisant subtilement les paris sur un pivot effectif lors de sa réunion» de mars, explique Stephen Innes. Dans ce contexte, les chiffres publiés jeudi sont vivement attendus, permettant d'y voir plus clair sur le timing de la première baisse de taux de la Fed.

Les valeurs à suivre
TotalEnergies : Une cinquantaine de ressortissants yéménites a assigné mardi en référé TotalEnergies devant le tribunal judiciaire de Nanterre en l'accusant de polluer les terres et les eaux d'une région du Yémen, a appris l'AFP auprès de leur avocat, confirmant une information du Canard Enchaîné. Figeac Aero : L'équipementier aéronautique, qui a fait l'objet d'une restructuration financière après l'effondrement de son activité pendant la pandémie, vise une croissance annuelle moyenne de son chiffre d'affaires «supérieure à 10%» d'ici 2028, a annoncé mardi le groupe. Air France : la compagnie aérienne française prévoit de reprendre le 24 janvier la desserte de Tel-Aviv, suspendue depuis l'attaque du Hamas contre Israël le 7 octobre, a-t-elle annoncé mardi.

BOURSE DE TOKYO

Le Nikkei finit au-dessus des 34.000 points pour la 1ère fois depuis 1990

Stimulée par la baisse du yen, la Bourse de Tokyo a connu mercredi une nouvelle séance de gains robustes, et son indice vedette Nikkei a terminé au-dessus des 34.000 points pour la première fois depuis 1990. Le Nikkei, qui avait déjà atteint mardi un nouveau sommet en 34 ans, a clôturé sur un bond de 2,01% à 34.441,72 yens, et l'indice élargi Topix a gagné 1,3% à 2.444,48 points, au plus haut lui aussi depuis 1990. La confiance des investisseurs concernant le marché d'actions tokyoïte semble ainsi demeurer forte, alors que le Nikkei s'est déjà apprécié de 28% en 2023, sa meilleure performance annuelle depuis 2013. Divers facteurs tirent la Bourse de Tokyo vers le haut, dont la faiblesse du yen qui a rendu les sociétés japonaises cotées plus attractives tout en gonflant artificiellement leurs bénéfices réalisés à l'étranger et rendant leurs exportations plus compétitives. Le phénomène du yen faible pourrait durer tant que la Banque du Japon (BoJ) ne normalise pas sa politique monétaire, actuellement toujours ultra-accommodante. Or, le choc national provoqué par le puissant et meurtrier séisme du 1er janvier dans le centre du pays ne plaide pas pour un changement de politique monétaire dès ce mois-ci, selon les observateurs. L'ambiance restait en revanche morose à la Bourse de Hong Kong, dont l'in-

dice Hang Seng lâchait mercredi 0,83% vers 06h45 GMT, toujours plombé par la faiblesse de la reprise économique en Chine. Honda dévoile une future gamme électrique Honda (+1,05%) a présenté mardi au salon CES de Las Vegas une nouvelle gamme de véhicules électriques aux lignes futuristes, la «0 Series», dont la commercialisation doit démarrer à partir de 2026 aux États-Unis. Le constructeur japonais s'est fixé en 2021 l'objectif ambitieux de devenir 100% électrique dans son segment automobile d'ici 2040 et a prévu des investissements géants pour y parvenir. Mais il part de loin dans ce domaine par rapport aux leaders Tesla, BYD et consorts. Le yen faiblit encore Le yen reculait face au dollar, qui valait 144,94 yens vers 06h40 GMT contre 144,48 yens mardi à 21h00 GMT. L'euro grimpeait à 158,37 yens contre 157,94 yens la veille, tout en étant quasi inchangé par rapport au billet vert, à raison d'un euro pour 1,0927 dollar contre 1,931 dollar mardi à 21h00 GMT, les cambistes préférant patienter avant les chiffres de l'inflation de décembre aux États-Unis, attendus jeudi.

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 10 Janvier 2024 Valeur : 12 Janvier 2024					
BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		134.3300	134.3450
1	EUR	EURO		146.9167	146.9869
1	GBP	POUND STERLING		170.6211	170.6835
100	JPY	JAPANESE YEN		92.6797	92.7093
1	CNY	CHINESE YUAN		18.7230	18.7303
1	CHF	SWISS FRANC		157.5903	157.6819
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		100.3511	100.3698
1	DKK	DANISH KRONE		19.7011	19.7062
1	SEK	SWEDISH KRONA		13.0983	13.1032
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.9841	12.9894
1	AED	UAE DIRHAM		36.5733	36.5804
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.8175	35.8234
1	KWD	KUWAITI DINAR		436.7035	436.8943
1	TND	TUNISIAN DINAR		43.2086	43.6429
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.4975	13.4990
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.8855	28.0282
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.5369	3.5373
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		179.4850	179.4850

NUCLÉAIRE/ROYAUME-UNI

EDF va investir 1,5 milliard d’euros pour maintenir en état cinq centrales

L'énergéticien français qui opère au Royaume-Uni va déboursé cette somme pour assurer la production dans le pays sur la période 2024-2026. EDF prévoit de maintenir des centrales mais aussi d'en construire de nouvelles.

L'énergéticien français EDF, opérateur du parc nucléaire outre-Manche, a annoncé mardi dans un communiqué qu'il « prévoit d'investir 1,3 milliard de livres (1,5 milliard d'euros, ndlr) supplémentaires dans les cinq centrales nucléaires en production du Royaume-Uni sur la période 2024-2026 ». Cette somme « porte le total investi dans le parc à près de 9 milliards de livres depuis 2009 », date à laquelle l'énergéticien a acquis les centrales, a précisé dans un com-

munié EDF, qui prévoit aussi « d'embaucher plus de 1.000 personnes en 2024 dans ses différentes activités nucléaires au Royaume-Uni ».

EDF face au vieillissement des centrales britanniques

Le groupe gère les huit sites de centrales nucléaires du Royaume-Uni, cinq en production (Sizewell B, Torness, Heysham 2, Heysham 1, Hartlepool) et trois en phase de déchargement de combustible (Hunterston B, Hinkley Point B et

Dungeness B). L'ensemble des sites est passé dans le giron de l'énergéticien français EDF Energy après le rachat début 2009 de British Energy. Mais l'énergie nucléaire représente moins de 20% du mix énergétique britannique et tend à diminuer.

« La production nucléaire britannique en 2023 était de 37,3 TWh, soit 15% de moins qu'en 2022 en raison de fermetures de centrales et d'arrêts réglementaires, mais près de quatre fois celle prévue lors de l'acquisition du parc » en 2009,

a fait valoir EDF.

Et pour cause, construits pour la plupart entre 1970 et 1980, les 9 réacteurs nucléaires opérationnels du Royaume-Uni sont en fin de vie. Dans ce pays pionnier de l'atome civil, où la construction des premières centrales a débuté en 1957 et les premières mises en service en 1962, quelque 36 réacteurs sont à l'arrêt définitif - dont, depuis 2021, une série de 6 réacteurs (sur 3 sites), désormais en cours de démantèlement.

POUR L'EXPLOITATION MINIÈRE DES FONDS-MARINS EN NORVÈGE

Top-départ controversé

Le Parlement norvégien a fait un premier pas, mardi 9 janvier, pour autoriser l'extraction minière de ses fonds marins. Malgré les nombreuses critiques sur les risques pour l'environnement et les incertitudes économiques, Stockholm met en avant l'apport potentiel des métaux sous-marins pour la transition énergétique. C'est un top départ très controversé. Mardi 9 janvier, le Parlement norvégien – le Storting – a voté pour ouvrir l'exploration minière de ses fonds marins à des entreprises privées. Présenté par le gouvernement à l'été, le projet concerne une large aire d'exploitation qui couvre 281 000 kilomètres carrés de la mer de Norvège à l'île de Svalbard, du côté de l'océan Arctique. Il s'agit d'un premier pas puisque la loi permet seulement aux industriels intéressés par les richesses minières des fonds norvégiens de demander des permis "d'exploration", qui visent à cartographier la zone et à quantifier les quantités de métaux présents, y compris via des méthodes invasives de type forage. Ils pourront ensuite demander des permis d'exploitation commerciale, qui devront être approuvés à nouveau par le Parlement. Une large coalition d'ONG environnementales et de scientifiques s'opposait à ce qu'une telle porte soit entrouverte, soulignant les risques de l'exploitation minière dans des écosystèmes vulnérables et encore relativement préservés des impacts de l'activité humaine.

FRANCE

La production industrielle rebondit de 0,5% en novembre, selon l'Insee

La production de l'industrie française a augmenté de 0,5% en novembre sur un mois après avoir baissé de 0,3% en octobre, a annoncé mercredi l'Insee, sur fond d'inflation toujours importante. La production de l'industrie manufacturière a progressé de 0,3%, contre 0,2% le mois précédent. Pour les trois mois de septembre à novembre, comparés aux trois mêmes mois de 2022, la production industrielle augmente de 0,8%, mais la seule production manufacturière a baissé de 0,3%. En novembre, la production a rebondi dans les industries extractives, énergie, eau (+1,8% après -2,7%). Bas du formulaire Elle continue en revanche sa baisse dans la construction (-1% après -2,2%), a détaillé l'Institut

national de la statistique et des études économiques. Elle accélère dans les biens d'équipement (+2,8% après +0,7%) mais se replie nettement dans l'industrie automobile (-5,5% après +9%). La production dans les industries agroalimentaires diminue également (-0,8% après +0,1%), comme celle dans la cokéfaction et le raffinage (-0,6% après -4,2%).

Accélération des prix de l'énergie

« Dans le contexte de prix élevés de l'électricité et du gaz facturés aux entreprises compte tenu des contrats négociés en 2022 pour 2023 », les branches intensives en énergie sont particulièrement exposées à la hausse de leurs coûts de production et cela est « susceptible de peser sur leur production », ob-

serve l'Insee. L'inflation en France a légèrement sursauté à 3,7% sur un an en décembre, après 3,5% en novembre, en raison de « l'accélération » des prix de l'énergie et des services, selon des données provisoires publiées début janvier par l'Insee. La production des trois derniers mois (septembre à novembre) reste « en net retrait par rapport à celle du deuxième trimestre 2021 », qui était le dernier trimestre avant que les prix de l'énergie augmentent fortement. Cela est particulièrement marqué dans la sidérurgie (-19,8%), la fabrication de pâte à papier, papier et carton (-19,8%) et de produits chimiques de base (-10,1%). L'Insee a par ailleurs révisé l'indice manufacturier d'octobre à la hausse de 0,1 point.

DANS OPENAI

Les régulateurs européens examinent de plus près l'investissement de 13 milliards de dollars de Microsoft

La Commission européenne a annoncé mardi qu'elle vérifierait si l'investissement de Microsoft dans OpenAI est conforme aux lois sur les fusions de l'Union européenne. Le géant de la technologie se serait engagé à investir 13 milliards de dollars (11,8 milliards d'euros) dans la start-up florissante à l'origine de ChatGPT, le chatbot qui a révolutionné le secteur et déclenché une polémique mondiale sur l'intelligence artificielle (IA). Mais le produit pionnier d'OpenAI a également alimenté les craintes concernant le développe-

ment incontrôlé des systèmes alimentés par l'IA et l'absence de législation appropriée pour réprimer leurs effets secondaires les plus néfastes, tels que l'usurpation d'identité, les contrefaçons profondes, les violations de la vie privée, les atteintes aux droits d'auteur et la propagation de la propagande et de la désinformation. L'Union européenne est sur le point d'approuver la loi sur l'IA, une première mondiale visant à réglementer de manière exhaustive cette technologie qui évolue rapidement. L'annonce de mardi, qui n'a rien à voir avec la

loi sur l'IA, s'inscrit dans une démarche de politique de la concurrence visant à déterminer si le pari mirobolant de Microsoft est si important qu'il équivaut effectivement à une acquisition et confère à la multinationale le contrôle de la jeune pousse. En tant que principal responsable de l'application des règles de concurrence, la Commission européenne est habilitée à superviser, approuver et, si nécessaire, annuler les concentrations d'entreprises susceptibles de nuire aux relations économiques au sein du marché unique.

EN 2023

Le monde des cryptos a payé plus d'amendes que le reste du système financier

Selon les calculs du « Financial Times », les plateformes de cryptoactifs et les entreprises de la finance dématérialisée ont été condamnées à verser 5,8 milliards de dollars dans des affaires de criminalité financière l'an dernier. Les établissements bancaires et les institutions financières classiques sont loin derrière. « Pour la première fois, l'an dernier », les entreprises de cryptomonnaies et de nouvelles technologies financières (communément appelées « fintech ») ont « été condamnées à des amendes plus élevées que l'ensemble du système classique de la finance » pour toutes les affaires « de flux d'argent illicite » concernant « les nouvelles frontières de la finance », relève le Financial Times. D'après les données analysées par le quotidien écono-

mique, les cryptobourses et autres sociétés de paiement numérique ont été sanctionnées à hauteur de 5,8 milliards de dollars (5,3 milliards d'euros) pour leur laxisme dans les contrôles antiblanchiment et dans le suivi des comptes de leurs clients, et « pour ne pas avoir respecté » les règles relatives à la criminalité financière.

L'amende de Binance pèse lourd

Cette somme comprend l'énorme amende infligée par les autorités américaines à la bourse de cryptomonnaies Binance : 4,3 milliards de dollars (3,9 milliards d'euros). Elle « éclipse les 835 millions de dollars [764 millions d'euros] payés par les services financiers traditionnels », lesquels sont à leur plus bas niveau depuis dix ans.

Cependant, « ces chiffres reflètent davantage les mauvaises pratiques des nouveaux acteurs de la finance qu'une amélioration des banques traditionnelles », explique le journal britannique. Comme le fait observer Dennis Kelleher, de Better Markets, qui milite à Washington pour plus de régulation, « la fraude et la criminalité omniprésentes dans le domaine très médiatisé des cryptomonnaies ont forcé les régulateurs et les juges à réorienter leurs efforts ». Cependant, à mesure que la fintech se normalise et se plie aux règles, les amendes devraient diminuer, la finance dématérialisée étant « beaucoup plus contrôlée qu'à ses débuts ».

CES 2024

Kia passe à l'offensive sur le VU avec de grosses ambitions

Au CES de Las Vegas 2024, Kia a créé la surprise en présentant sa vision de l'avenir de la mobilité au sens large. La firme coréenne y dévoile trois concepts "modulaires", basés sur la nouvelle plateforme Platform Beyond Vehicle (PBV).

Le premier des prototypes présentés par Kia au CES 2024 à Las Vegas cette semaine, est aussi le plus concret. Il s'agit du PV5, qui devrait être commercialisé dès 2025, avec l'ambition de produire 150 000 unités par an. L'originalité de ce concept, réside dans son adaptabilité et sa modularité, en faisant un véhicule adapté tant pour les flottes d'entreprise que pour les loisirs, grâce à une "carrosserie interchangeable". Derrière ce terme, la possibilité de produire sur une même base aussi bien un camping-car, qu'un véhicule de livraison ou encore en faire un modèle de série dédié au transport de personnes.

Des modules pour changer de fonction

Concrètement, la seule partie non modifiable du concept PV5 est l'habitacle. La "magie" de la transformation opère en effet à l'arrière, avec différents modules pouvant être fixés au châssis via des joints mécaniques et des liaisons électromagnétiques. Ainsi, le véhicule peut être équipé d'un module complet de sièges pour accueillir amis et famille, ou d'un autre plus adapté au transport de marchandises. Au CES, Kia présente cinq versions du PV5, dont trois fourgons : un avec deux hauteurs de toit possible, une version destinée aux taxis et un châssis "nu" afin que chaque corps de



métier puisse y installer son propre module (benne, frigo...).

Une vraie gamme d'utilitaires électriques à venir

Outre le Kia PV5, qui est clairement le concept le plus modulable et donc probablement le plus intéressant, la firme asiatique a également présenté un plus petit modèle appelé PV1, et un plus gros dénommé PV7. Le constructeur est resté un peu plus évasif à leur sujet. Sait-on cepen-

dant déjà qu'ils seront, sans grande surprise, électriques. Kia précise également que tous les concepts sont équipés d'un logiciel permettant une communication entre les différents véhicules pour améliorer la gestion de la flotte.

Objectif numéro 1

Actuellement, le PV5 est le seul modèle vraiment annoncé de série avec une date d'entrée en production prévue en 2025. D'ici là, Kia présentera une version défini-

tive, qui devrait ne pas être trop éloignée du concept. Les Kia PV1 et PV7 arriveront sans doute un peu plus tard, compte tenu du peu d'informations les concernant mis à disposition à ce jour. Côté ambition, Kia envisage, avec Hyundai, de devenir... numéro un dans ce secteur d'ici 2030, avec les PV1 et PV7 qui devraient eux débarquer quelques mois après le PV5. Ces deux modèles seront davantage axés vers le transport de marchandises, l'autopartage ou encore les robotaxis.

Renfort de poids

A noter que ces utilitaires seront fabriqués au sein de l'usine flambant neuve de la marque en Corée-du-Sud. Evidemment, ils seront aussi commercialisés en Europe et en France. D'ailleurs, Pierre-Martin Bos, transfuge de chez Stellantis, vient de rejoindre l'équipe dirigeante de Kia Europe au poste de Directeur des véhicules à usage spécial ('PurposeBuiltVehicle'), afin de lancer cette nouvelle gamme sur le Vieux Continent, probablement à partir de 2025. Les acteurs historiques français et européens forts de la catégorie VU devront ainsi faire avec ce nouvel acteur, qui n'a pas du tout l'intention de faire de la figura-

VOLKSWAGEN

Il n'y aura pas une, mais trois concurrentes à la Renault 5

Le groupe Volkswagen prépare activement le lancement de ses nouvelles citadines électriques. Et la première arrivée ne sera justement pas une Volkswagen. Certains affirment déjà que Volkswagen est en retard sur son programme de véhicules électriques accessibles. Mais le groupe allemand n'a pas tardé à réagir : "contrairement à ce que disent les médias, il n'y a pas de report de la version de série du show-car ID. 2all", affirme le directeur du développement chez Volkswagen à Automobilwoche. Le planning prévoyait pourtant bien une ID.2 pour 2025, mais en réalité, il s'agit plutôt du lancement et de la présentation officielle. "La version de série du show-car ID. 2all sera présentée comme prévu fin 2025 et sera commercialisée en 2026 à des prix commençant à moins de 25 000 euros. Les versions de série du SUV ID. 2all et de l'ID GTI Concept seront également présentées en 2026", rajoute l'intéressé.

La R5 aura de la concurrence... plus tard

La voiture électrique ne pourra réellement percer au-delà des "early adopters" sans modèles plus accessibles. Ils arriveront dès cette année avec la Citroën e-C3 et la R5 en fin d'année en concession. La France aura d'ailleurs le champ libre pendant près d'un an puisque les premières rivales réellement compétitives (hors Fiat 500 et Mini Cooper E/SE, donc) seront issues du groupe Volkswagen. Mais l'ID.2 ne sera pas seule. Le géant allemand prévoit déjà deux déclinaisons de cette plateforme MEB "Entry". Une déclinaison moins chère de l'actuelle MEB utilisée par l'en-

semble des modèles de la gamme ID, de la Cupra Born ou encore de l'Audi Q4 e-tron. Mais cette base technique ne durera que peu de temps. Le groupe Volkswagen souhaite rapidement standardiser tous ses modèles électriques et éviter la multiplication des plateformes qui complexifierait trop la production. Ce sera justement le rôle de la future plateforme SSP qui sera utilisée par toutes les marques du groupe. Et l'un des tous premiers modèles conçus sur SSP sera... la future Golf 9 électrique. En attendant, VW Group travaille sur les citadines électriques. Et l'ID.2 ne sera étonnamment pas la première à voir le jour ! La cousine espagnole chez Cupra aura cet honneur. Skoda aura également droit à une petite voiture électrique, plus spacieuse que la Citigo à batterie, équivalente en taille à une Fabia.

L'étrange remontada d'Opel

En affichant près de 20 % de hausse des ventes l'an passé, et en augmentant ses volumes depuis deux ans, la marque de Rüsselsheim retrouve le sourire. Mais le blitz revient de loin. Quelles sont les raisons de ce phénomène ? En ces temps de frimas et de morosité, il est un coin d'Allemagne où l'on a le sourire. C'est à Rüsselsheim sur les bords du Main que ça se passe. Et dans le fief d'Opel on savoure la remontada que la marque affiche depuis deux ans. C'est qu'au moment de l'entrée de la marque dans le groupe Stellantis, en 2017, lorsqu'il ne s'appelait que PSA, on ne donnait pas très cher de sa peau. Et pourtant, six ans après la fusion, les voyants du blitz sont d'un vert



aussi effronté que celui qu'arbore son petit SUV Mokka. La petite Corsa est la citadine la plus vendue en Allemagne et en Grande-Bretagne, et même sa version électrique, pas donnée, cartonne, toutes proportions gardées.

Un succès jamais vu depuis 2016

Sur le marché français, le carton est similaire. Les ventes ont progressé l'an passé, et ce pour la deuxième année consécutive, de 19,7 % dans un marché à la baisse pour les autres marques de Stellantis. Opel a écoulé 51 876 unités dans l'hexagone, du jamais vu depuis 2016. Évidemment, on est loin des scores d'antan, des 100 000 autos vendues bon an mal an dans les années 90 - 2000. Mais de quoi Opel était-il le nom à cette époque-là ? Celui d'une marque que l'on choisissait par défaut. Pas un logo lowcost mais presque, dont on savait que son design était passe-partout, que ses autos étaient trop lourdes, mais qu'elles

étaient (à peu près) fiables, et surtout, qu'elles ne coûtaient pas très chères. Une recette à la Dacia avant l'heure. Et puis PSA, avant Stellantis, est arrivé, raflant l'Allemand à General Motors (qui, pendant des décennies, vidait soigneusement les caisses d'Opel). Dès ce moment, la donne a changé, et le blitz s'est vu obligé de monter en gamme. Pas au niveau de Peugeot, mais presque. À la manière de Skoda vs Volkswagen. Des plateformes communes plus tard sur toute la gamme et un changement complet de style plus loin, l'affaire est emballée et les acheteurs ont suivi le nouvel Opel, acceptant de payer plus cher l'ancienne marque bradée jusqu'alors. Mais qu'est-ce qui emballa ces nouveaux clients ? Il est évident que la comparaison avec Peugeot s'impose. Même si tous les acheteurs de Corsa ou d'Astra ne font pas le rapprochement de l'évident cousinage. Il n'empêche. Peut-être qu'Opel tient sa revanche sur le grand frère Lion :

celle de la sagesse des lignes contre l'agressivité d'une 208 ou 308. Celle d'un intérieur plus classique, avec des planches sans i cockpit. Il y aurait donc une clientèle qui ne serait pas attirée par le style bling-bling du Lion ? La preuve par les près de 20 % de ventes supplémentaires en France en 2022. La preuve aussi par une hausse bien supérieure à celle du marché. La preuve, enfin, par une progression des ventes des électriques Opel de 35 %.

Attention à la grosse tête

En fait, l'explication de ce succès du classicisme Opel est peut-être bête comme chou. Les acheteurs de voitures neuves ont tous, en moyenne, largement dépassé les 50 ans. Un âge où l'on se souvient d'un temps où les calandres n'étaient pas gigantesques, ou des feux de jour à led en forme de griffe n'étaient pas indispensables. Un âge où l'on se contente d'une discrète touche de modernité apportée par la face avant Vizor des autos de Rüsselsheim. Pour autant, et puisque l'on a osé comparer Opel et Skoda, Peugeot à Volkswagen, il est urgent de ne pas choper la grosse tête à Rüsselsheim. Attention au syndrome tchèque. Car l'inclinaison vers l'access premium de Mlada Boleslav est visible. Sa montée en gamme le rapproche dangereusement du cousin VW, au point d'empiéter sur ses plates-bandes. La preuve par la Superb, vendue, en entrée de gamme, plus chère que la Passat. Si Opel parvient à éviter cet écueil, il pourrait peut-être compter sur d'autres années aussi fructueuses que 2022.

CES 2024

Mui dévoile le Board 2nd Generation, un morceau de bois connecté

Basée à Kyoto, l'entreprise mui a montré au monde son nouveau hub connecté en bois naturel et compte sur une campagne Kickstarter pour se lancer en fin d'année.

Le CES 2024 a été l'occasion pour l'entreprise japonaise mui de dévoiler sa nouvelle version du muiBoard. Design sobre et élégant, contrôle de la maison et petits mots doux sont les maîtres mots de ce projet.

Une surface tactile à tout faire

Pour résumer le muiBoard 2nd Generation en quelques mots, nous pourrions dire qu'il s'agit en quelques sortes d'un Google Nest Hub en bois. Bien évidemment, il existe plusieurs différences importantes entre ces produits. Premièrement, vous l'aurez peut-être déjà remarqué, le muiBoard est entièrement composé de bois naturel à la surface. Pas d'écran, pas d'images, pas de vidéo : seulement du bois et un système d'affichage LED à l'intérieur. Ensuite, le produit de mui ne se pose pas sur un meuble, mais s'accroche au mur. Lorsqu'il n'est pas utilisé, le contrôleur de la marque japonaise ressemble à une simple étagère très étroite posée contre un mur, ni plus ni moins.

Mais une fois mis en route, le muiBoard 2nd Generation permet de contrôler les appareils intelligents de votre appartement ou votre maison. Lumières, thermostats, volets roulants, purificateurs d'air, télévisions, bref ; tout ce qui est connecté et contrôlable peut être géré à partir du Board de chez mui. La façade bois affiche donc diverses informa-



tions relatives à vos appareils et permet de les contrôler via une surface tactile intégrée. Dernier point intéressant, il est possible de s'adonner à de petits dessins via une fonctionnalité dédiée ; pratique pour laisser un petit mot ou pour laisser parler la créativité des plus jeunes, en considérant les limita-

tions techniques du produit.

Matter et Kickstarter

La grande nouveauté du muiBoard 2nd Generation comparé au premier modèle est sans nul doute la compatibilité avec la norme Matter. Pensée pour faire fonction-

ner le maximum d'objets connectés entre eux, tant qu'ils sont compatibles avec la norme, Matter est intégrée dans de plus en plus d'appareils de marques différentes : Nest, Tapo, Apple, Samsung, TP-Link et bien d'autres jouent le jeu de l'ouverture. Bien qu'il soit encore difficile de savoir exactement comment Matter influera sur le fonctionnement du muiBoard 2, nul doute que cette nouveauté sera très utile sur le long terme pour les personnes l'ayant installé chez eux. Il est d'ailleurs intéressant de noter que la norme Matter semble connaître un réel succès à travers le marché de la domotique, là où d'autres ont rapidement échoué.

Du côté de la disponibilité, il est important de noter que mui annonce une expédition fin 2024 au minimum avec un tarif fixé à 799 \$. La raison d'une mise en vente aussi tardive est simple : le produit existe et est fonctionnel, mais a besoin de réussir sa campagne Kickstarter pour se lancer officiellement sur le marché. Durant celle-ci, il vous est possible de pré-commander le produit à 499 \$, sous forme évidemment d'une participation au financement. Celle-ci est ouverte depuis le 8 janvier 2023 et a déjà engrangé plus de 63 000 € à l'heure où nous écrivons ces lignes.

LE NOUVEAU MUST HAVE DE LA MAISON CONNECTÉE AU CES 2024

Les toilettes à commande vocale

Lors du CES 2024, Kohler a présenté son nouveau siège de toilette connecté à un prix défiant toute concurrence (enfin, tout est relatif). La maison d'aujourd'hui est de plus en plus connectée. Prises, ampoules, appareils électroménagers et autres gadgets contrôlables via une appli ou des commandes vocales occupent de plus en plus notre espace de vie, et ce phénomène est appelé à s'accroître. En effet, de plus en plus de fabricants permettent de piloter leurs produits via Google Home ou Amazon Alexa, et même nos trônes préférés ne semblent pas pouvoir échapper à cette tendance.

Un bidet connecté contrôlable via les assistants vocaux

« Ok Google, rince mon popotin », voilà une commande vocale que Kohler vient de rendre

possible. Avec son abattant PureWash E930, la marque fait (enfin ?) entrer les WC dans la décennie 2020, en leur permettant d'être contrôlés via nos assistants vocaux préférés. Ce bidet ressemble, de prime abord, à beaucoup d'autres produits similaires, et dispose de diverses fonctions de jet d'eau, de séchage à air chaud et de nettoyage par UV. De plus, son siège est chauffant, la température de l'eau de rinçage est réglable et vous pouvez choisir entre différents modes de pulvérisation. Un vrai luxe, donc, contrôlable via des enceintes connectées compatibles avec Google Home et Alexa, mais aussi accessible via l'appli KohlerConnect. Celle-ci permet d'ailleurs de définir ses propres préférences, programmes et préférences. Heureusement, le fabricant a pensé à tout et fournit une télécommande avec son bidet,

afin que celui-ci puisse également être utilisé en cas de panne de Wi-Fi. Après tout, nos postérieurs sont trop précieux pour être affectés par les aléas de nos connexions Internet, n'est-ce pas ? Le PureWash E930 devrait convenir à la plupart des toilettes allongées, mais pas vraiment à toutes les bourses, puisqu'il est disponible pour la modique somme de 2 149 dollars. Espérons que pour ce prix, les commandes vocales fonctionneront parfaitement, sinon les drames pourraient être nombreux et... très regrettables.

La salle de bains 2.0

Kohler ne s'arrête pas en si bon chemin dans sa transformation de nos salles d'eau, puisque l'entreprise profite du CES 2024 pour présenter une série de nouveaux produits. Par exemple, l'Atmo est conçu pour améliorer nos systèmes de VMC, en détectant

automatiquement la température et l'humidité ambiantes, et en enclenchant la ventilation en conséquence. Mais, l'appareil a également un double usage en tant que système d'éclairage, connecté et personnalisable bien entendu. Il sera commercialisé à partir de 266 dollars au cours du premier trimestre de l'année 2024. Dans une autre catégorie, Kohler a présenté un nouveau modèle de robinet de douche, l'Anthem Plus, qui apporte non seulement le son et la lumière dans nos salles de bain, mais qui nous permet aussi de choisir différents modes de pulvérisation d'eau et de vapeur. Le tout, bien sûr, peut être commandé à partir d'enceintes connectées, pour la modique somme de... 2 800 \$. À ce prix, on peut espérer qu'il fonctionnera plus longtemps que les nombreux robinets qui occupent nos douches et baignoires.

Brèves

Siemens et Sony lancent un casque pour le métavers industriel

A l'occasion du CES à Las Vegas, les deux sociétés ont présenté la combinaison de leurs deux expertises dans le domaine industriel. Siemens apporte son portefeuille de solutions Xcelerator et Sony lance un casque NX entièrement dédié à ces environnements. Il comprendra des micro-écrans OLED 4K de haute qualité et des contrôleurs pour une interaction intuitive avec des objets 3D. Il devrait être lancé dans le courant 2024.

Grave faille de sécurité dans KyoceraDevice Manager

Le logiciel qui permet aux responsables informatiques de surveiller et de gérer de vastes parcs d'imprimantes et de multifonctions Kyocera, comporte une vulnérabilité qui aurait pu être exploitée par des pirates selon Jordan Hedges, responsable technique du SpiderLab de Trustwave. La vulnérabilité répertoriée en tant que CVE-2023-50916 donne la possibilité aux attaquants d'intercepter et de modifier le chemin local pointant vers l'emplacement de sauvegarde de la base de données, en un chemin de convention de nommage universelle (UNC). La faille a été corrigée et il est conseillé d'appliquer la mise à jour 3.1.1213.0 de Device Manager dès que possible.

Unity va licencier 1 800 personnes de plus

Quelques semaines seulement après sa dernière série de licenciements, Unity réduit à nouveau ses effectifs. Cette fois-ci, environ 1 800 employés perdront leur emploi dans les semaines à venir, soit 25 % de ses effectifs, alors que l'entreprise tente d'améliorer ses performances financières après une année difficile. Dans un document déposé auprès de la SEC, Unity indique qu'elle « procède à cette nouvelle série de licenciements pour se restructurer et se recentrer sur son activité principale, et pour se positionner en vue d'une croissance rentable à long terme ».

Mots fléchés

Résolu- tion	↘	Crédule	↘	Vase	↘	Rapidité	↘	De la queue	↘	Pour moitié	↘	Cycle	↘
Désin- fection		Déguster		Période		Manquer		Sélénium		Tromperie		Bénir	
↘		↓		↓		↓		↓		↓		↓	
Aligneur	→										Dans le vent	→	
Voyager											Dieu solaire		
↘					Renfort	→		Tranche de poisson	→		↓		
Supplicié	→				Grimpette	→							
Comiques					Parité								
↘					↓			Note	→		Erbium		Étain du chimiste
Colère d'antan	→			Trans- metteur		Ânonnées	→	Ancienne poste	↓		↓		↓
Grison					Conducteur								
↘			Boisson	↘		↓		Souverain déchu	→			Fils à papa	
			Fête mondaine										
Stoppé	→		↓					Désert		Héros de Spielberg	Saine	Canton suisse	↓
Autre do													Tel un ange
↘		Tranchant	→					↓	Filtra	→	↓	↓	↓
									Raillerie				
Pâté de maisons	→				Petits poissons	→		↓					
Proche de ré					Fait grand bruit								
↘		À moitié avouée	→		↓	Type de chemin	→		Éclat de joie	→			
		Épopée				Affaibli			Département				
Tempérament	→	↓				↓		Oiseau de jeu	→			Ancien amant	→
								Affluent du Rhin					
Bavarde en habit	À cet endroit		Bandes de tissu	→						Ville du Japon	→		
	↓									Manche			
			Couleur de Tavel	Bâtons pour écrire	→					↓	Fille	Possède	
Centre de recherche	→		↓	Pesèrent	→						↓	↓	
Bourgeois				Unité de mesure									Vedette
↘				↓				Homme d'état japonais	Soutiens	→			↓
									Rappel				
Administrer	Grande puissance	→			Portion	→		↓	↓	Éclos	Propre	→	
	Sur l'enveloppe									↓			
↘	↓				Paradis	→					Agréable recueil	→	
Petite cale	→		Reste à régler	→		Palmier	→					Strontium du labo	→

La journée du vendredi correspondant au jour de l'An Amazigh, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, indique mercredi un communiqué de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. "A l'occasion d'Amenzu n Yennayer, jour de l'An Amazigh et conformément à la loi 63-278 du 26 Juillet 1963, modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales, la journée du vendredi 12 Janvier 2024, est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée", précise la même source.



MDN

Saisie de plus de 6 quintaux de kif traité en provenance du Maroc

Des tentatives d'introduction de plus de 6 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec dans des opérations menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, alors que plus de 8 kg de cocaïne et une quantité importante de psychotropes ont été saisis durant la période du 1er au 9 janvier en cours, indique un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 1er au 9 janvier 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national », précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP « ont procédé à l'arrestation de 4 éléments de soutien aux groupes terroristes, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national », ajoute le communiqué.

NOUVEL AN AMAZIGH

Le Président Tebboune soucieux de préserver les composantes de l'identité nationale

Le Secrétaire général (SG) du Haut Commissariat à l'amazighité (HCA), M. Si El-Hachemi Assad, a mis en exergue, mercredi à Alger, le souci du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de "préserver et consolider les composantes de l'identité nationale", rappelant que c'était "l'un de ses 54 engagements". Donnant, au Cercle national de l'Armée de Béni Messous, le coup d'envoi du programme officiel des festivités du nouvel an amazigh (Yennayer 2974/2024), célébré le 12 janvier, M. Assad a adressé ses remerciements au "président de la République pour son parrainage des festivités nationales de Yennayer, parallèlement à la 4e édition du Prix de la littérature et de la langue ama-

zighes, prévue jeudi au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif Rahal, preuve s'il en est, a-t-il dit, du souci du président de la République de préserver et de consolider les composantes de l'identité nationale, un de ses 54 engagements". Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence du conseiller du président de la République chargé des organisations non gouvernementales et des droits de l'Homme. M. Hamid Lounaouci, du président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), M. Mustapha Hidaoui, et de représentants de différentes instances, le SG du HCA a souligné que "la wilaya d'Alger a été choisie pour abriter ce grand événement, placé sous le slogan +Yennayer,

trésor culturel authentique et creuset du développement durable+, en ce qu'elle incarne clairement cette référence séculaire dont nous devons être fiers en tant qu'Algériens et ce legs commun que nous devons mettre au service de la consolidation de la cohésion nationale". Le programme des festivités du nouvel an amazigh se décline en plusieurs volets, dont "Souk Yennayer" à Alger, qui met à l'honneur le patrimoine culturel national à travers des stands d'artisans et de start-up s'intéressant à la valorisation du patrimoine national et à la promotion de la langue et de la culture nationale dans le but d'encourager les jeunes universitaires à s'intéresser davantage à ce domaine fertile, a fait savoir M. Assad.

Chronique Eco

d'Anouar El Andaloussi

2024, Les deux géants économiques en crise, quels impacts sur les autres économies ?

Dans une précédente chronique, nous avons évoqué la situation économique en Chine et l'inquiétante chute de sa croissance. Une chute brutale et continue du géant économique ne passe pas inaperçue, car toutes les économies ou presque en dépendent.

En effet, la Chine était et elle le sera encore, mais avec moins de poids, l'atelier du Monde. Pays développés, comme pays émergents et pays sous-développés, tous font leurs « courses » en Chine. Le complexe industriel Chinois est unique et le monde n'a jamais connu un tel système productif équivalent dans sa taille et dans sa performance et surtout dans sa large et profonde gamme de produits allant du plus simple produit au plus complexe et avec de plus en plus de technologie sur des chaînes de valeur très étendues. La crise immobilière, la croissance de l'épargne (les chinois consomment moins ou gagnent plus, ou font des économies pour se protéger, un problème de confiance dans l'économie ?), sans oublier le vieillissement de la population et la chute de la croissance démographique sont les autres ingrédients de la crise. Le complexe industriel Chinois et la chaîne logistique qui lui rattachée sont pour le moment irremplaçables, ce qui rend leurs coûts plus élevés pour le reste du Monde. En Chine, malgré la crise de croissance, il n'y a aucun risque sur la sphère monétaire et financière. L'Etat Chinois dispose de ressources financières considérables pour empêcher toute crise de cette nature. C'est à ce niveau que l'autre géant de l'économie, les USA, présente des failles.

En effet, dans ce début d'année, la FED vient de prendre une décision qui pourrait avoir un impact sur l'ensemble de l'économie mondiale. Elle a décidé une baisse des taux d'intérêt. A première vue, on serait tenté de comprendre que l'économie américaine a encore des ressorts solides pour la croissance et donc la baisse des taux d'intérêt va enclencher un processus d'investissement. L'économie américaine qui a, depuis longtemps, abandonné les industries de transformation (industries manufacturières) au pro-

fit d'autres pays moins développés d'Asie ou d'Europe comme la Chine d'ailleurs ou la Corée ou le Brésil, ou l'Italie, ou la Pologne.... Se réindustrialiser dans ce secteur dans le cadre de la recomposition/rapatriement des chaînes de valeurs mondiales n'est pas la stratégie des USA tant qu'ils dominent le monde par leur technologie et l'avance dans des secteurs clés comme l'espace, l'énergie, le numérique, l'armement, les Télécoms, l'IA.... En réalité leur problème est, contrairement à la Chine, dans la sphère monétaire et financière. L'endettement public atteint des niveaux abyssaux ; et la puissance du dollar comme monnaie d'échange et de réserves dans le monde entier ne suffit plus pour faire supporter au Trésor américain son endettement. Est-ce un problème d'inflation ? Oui en partie. En effet, l'inflation est le problème de toutes les économies depuis 2022 et l'année 2024 sera encore affectée par ce phénomène, qui, associé à une baisse de croissance ou une récession conduirait à une grave crise économique et financière mondiale. Revenons à la dette publique américaine, la vraie raison de la baisse des taux d'intérêt. La théorie économique (Keynes en particulier), nous enseigne que lorsque l'économie ralentit, l'Etat doit intervenir par la dépense publique ; ceci est valable lorsque le taux d'endettement est encore raisonnable (il n'y a pas de standards universels) par rapport à la capacité de l'économie à créer de la valeur, la dépense publique peut « dépanner » l'économie momentanément. Encore faut-il orienter cette dépense vers l'investissement plutôt que vers la consommation et les transferts de toute nature ; ce qui va nourrir l'inflation en période de récession (Argentine, Venezuela, certains pays de l'UE...) ; la Turquie pour d'autres raisons (surchauffe des taux de change liées à son commerce extérieur). Aux Etats Unis, les deux postes les plus importants dans la dépense publique sont les dépenses d'armement et les dépenses du service de la dette. Ces dernières viennent de passer en première position. Alors continuer à s'endetter pour financer le service de la dette ou pour financer l'ar-

mement pour soutenir les interventions à l'étranger (Ukraine et Israël en premières lignes) ou les deux à la fois. Dans tous les cas, les USA vont faire payer leurs déficits budgétaires ou une partie par une émission de dollars, mais ça ne suffit pas, surtout que beaucoup de pays utilisent d'autres monnaies (encore marginale). La manipulation du dollar va entraîner une propagation de l'inflation à travers le monde. Mettre côte à côte les deux premières économies du monde (chacune avec ses propres caractéristiques), va produire des effets négatifs sur les autres économies. Les atouts de l'économie chinoise (complexe industriel inédit et capacités financières immenses) associés à ceux de l'économie américaine (technologie, puissance militaire, dollar) donnerait certainement un autre visage à l'économie mondiale. Mais ceci est un autre sujet ; la géopolitique n'est pas faite de sentiments et de morale, elle est faite de domination, de violence et de destruction. L'Europe dans tout ça ? Pas grand-chose. Elle a besoin des USA pour sa sécurité et de la Chine pour son approvisionnement. Pour le premier, le remplaçant pourrait être la Russie ou la Turquie (plutôt les deux associés) ; pour le second, l'« arrière pays », les pays du Sud. Mais les Européens sont encore sous tutelle pour prendre de telles décisions. Attention, l'endettement public n'est jamais une solution miracle, plutôt mirage, pour le financement des déficits budgétaires, c'est une soupape de sécurité et sa taille doit être surveillée, non pas en terme de rapport Dette/PIB mais de sa destination : financer l'investissement oui, financer la consommation, c'est un risque. La performance (efficacité et efficience) de la dépense publique doit être l'indicateur principal dans la gestion budgétaire dans une économie comme la nôtre, encore vulnérable aux impacts extérieurs (prix des hydrocarbures, commerce extérieur, taux de change) ; car notre économie, peu diversifiée mais très ouverte et par les mauvais cotés : exportations de matières premières et importations de produits finis.